

3 . LE PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

3.1. LES MONUMENTS HISTORIQUES

Il est important de comprendre comment s'inscrivent les Monuments Historiques de l'aire d'étude dans leur environnement afin de mesurer leur sensibilité vis-à-vis de l'éolien et notamment les risques de 'visibilité', de 'covisibilité' directe ou indirecte entre les monuments et les éoliennes.

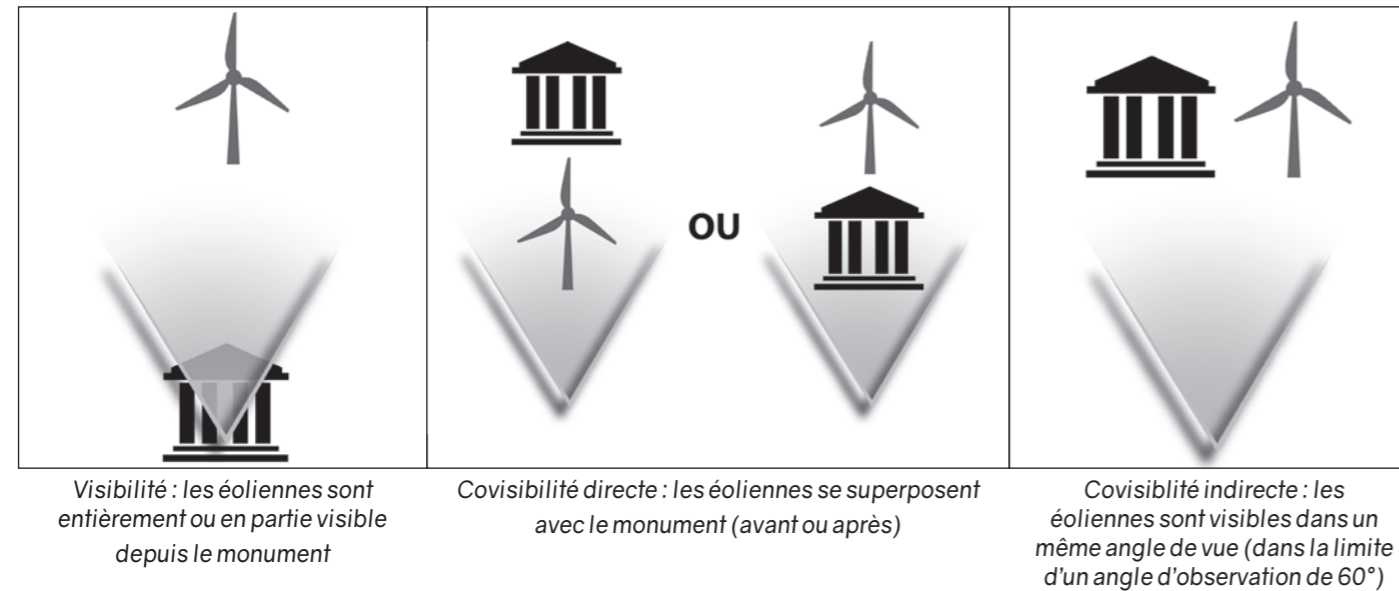


FIGURE 24 : SCHÉMATISATION DES PRINCIPES DE VISIBILITÉ - COVISIBILITÉ DIRECTE - COVISIBILITÉ INDIRECTE

La protection au titre des Monuments Historiques résulte de la loi du 31 décembre 1913 (et ses textes modificateurs). Ce classement est maintenant régi par le titre II du livre VI du code du Patrimoine. Il existe deux cas de figure, l'inscription et le classement (ce dernier traduisant un patrimoine de plus grand intérêt), tous deux générant la servitude des abords. Le périmètre réglementaire de protection autour de tout monument historique est de 500 mètres de rayon mais certains édifices font l'objet d'un périmètre modifié dont la surface est adaptée finement au monument. L'ensemble des monuments historiques, et leur périmètre de protection, apparaît sur la carte ci-contre.

Le détail des monuments présents dans l'aire d'étude éloignée est donné ci-contre dans un tableau récapitulatif précisant notamment :

- > l'identification du monument, la commune et le degré de protection,
- > la distance entre le monument et le point le plus proche de la ZIP,
- > le cadre paysager de chaque édifice
- > l'ouverture pressentie des vues en direction de la ZIP

Pour ce dernier critère, l'analyse se base sur l'étude de la carte de visibilité de la ZIP, l'examen des vues potentielles à partir d'un repérage sur photo aérienne permettant de visualiser l'environnement immédiat de chaque édifice protégé ainsi que la typologie du monument. L'ensemble des vignettes est disponible en annexe du présent document.

Dès lors que les vues pressenties ne sont pas qualifiées de « fermées » (ligne surlignée en orangé dans le tableau), une analyse plus fine est présentée dans la suite de ce rapport, comprenant notamment :

- > un repérage sur photo aérienne avec un cône illustrant l'emprise visuelle maximale de la ZIP ;
- > des photographies issues de la campagne terrain ;
- > une conclusion quant à la sensibilité réelle de l'édifice.

3.1.1. VISIBILITÉ DEPUIS L'ÉDIFICE PROTÉGÉ

Sur le territoire d'étude du projet éolien, il existe de nombreux monuments historiques dont 36 sont situés dans l'aire éloignée. Parmi ces derniers, seuls 3 monuments historiques ont été identifiés avec des vues potentiellement ouverte ou partielle en direction de la ZIP. En effet, les édifices protégés sont souvent soit entourés de boisements denses, soit implantés au sein d'un tissu bâti compact ou situés au creux du relief fermant ainsi les vues en direction du projet éolien.

N°	DÉPARTEMENT	COMMUNE	NOM	PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ DE LA ZIP
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE								
27	Loiret	Nibelle	Château du Hallier (vestiges)	Inscrit	9,4	Implanté à proximité d'un boisement à la lisière de la forêt d'Orléans	En ZVI	ZIP potentiellement visible depuis les abords
28	Loiret	Mareau-aux-Bois	Eglise Saint-Georges	Inscrit	14,8	Implanté au cœur du bourg de Mareau-aux-Bois	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et le relief
29	Loiret	Escrennes	Eglise Saint-Lubin	Inscrit	15,2	Implanté en frange ouest du bourg d'Escrennes	En ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
30	Loiret	Dadonville	Château de Denainvilliers	Partiellement Classé-Inscrit	12,3	Implanté au sud du bourg de Dadonville, à proximité d'un boisement	En ZVI	ZIP masquée par la trame boisée
31	Loiret	Pithiviers-le-Vieil	Eglise Saint-Gervais et Saint-Protais	Inscrit	15,0	Implanté au cœur du bourg de Pithiviers-le-Vieil	Hors ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et le relief
32	Loiret	Pithiviers	Eglise Saint-Salomon	Partiellement Classé	13,0	Implanté au cœur de la ville de Pithiviers	Partiellement en ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et le relief
33	Loiret	Pithiviers	Flèche de l'église Saint-Salomon	Partiellement Classé	13,0	Implanté au cœur de la ville de Pithiviers	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie depuis les abords
34	Loiret	Pithiviers	Collégiale Saint-Georges (restes de l'ancienne)	Classé	12,9	Implanté au cœur de la ville de Pithiviers	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la végétation depuis les abords
35	Loiret	Pithiviers	Château de l'Ardoise	Inscrit	12,8	Implanté au cœur de la ville de Pithiviers	Partiellement en ZVI	ZIP masquée par le relief de la vallée de l'Essonne et la trame bâtie
36	Loiret	Bondaroy	Manoir de la Taille	Partiellement inscrit	12,0	Implanté en frange est du bourg de Bondaroy	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief de la vallée de l'Essonne et la trame bâtie
37	Loiret	Bondaroy	Eglise Saint-Martin-le-Seul	Inscrit	11,1	Implanté à l'est de Bondaroy en bordure de la vallée de l'Essonne	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief de la vallée de l'Essonne et la trame bâtie
38	Loiret	Marsainvilliers	Château des Essarts	Partiellement inscrit	14,0	Implanté au cœur du milieu agricole à proximité d'un boisement	En ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame végétale
39	Loiret	Neuville-sur-Essonne	Restes de l'église de Ligerville	Inscrit	10,1	Implanté à l'ouest du bourg de Neuville-sur-Essonne	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief de la vallée de l'Essonne et la trame bâtie
40	Loiret	Neuville-sur-Essonne	Prieuré de La Neuville (restes)	Inscrit	10,2	Implanté au cœur du bourg de Neuville-sur-Essonne	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief de la vallée de l'Essonne et la trame bâtie
41	Loiret	Neuville-sur-Essonne	Eglise Saint-Amand Saint-Sulpice	Inscrit	10,2	Implanté au cœur du bourg de Neuville-sur-Essonne	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief de la vallée de l'Essonne et la trame bâtie
42	Loiret	Aulnay-la-Rivière	Château de Rocheplatte	Partiellement Classé-Inscrit	10,7	Implanté au nord du bourg de Neuville-sur-Essonne	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief de la vallée de l'Essonne et la trame bâtie
43	Loiret	Briarres-sur-Essonne	Eglise Saint-Etienne	Partiellement inscrit	15,0	Implanté au cœur du bourg de Briarres-sur-Essonne	En ZVI	ZIP masquée par le relief de la vallée de l'Essonne et la trame bâtie

FIGURE 25 : LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE (1/2)

N°	DÉPARTEMENT	COMMUNE	NOM	PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ DE LA ZIP
44	Loiret	Dimancheville	Eglise Saint-Blaise	Inscrit	15,8	Implanté à l'ouest de Dimancheville	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame végétale
45	Loiret	Puiseaux	Croix du 12e siècle	Classé	13,5	Situé au centre du cimetière au nord du bourg	En ZVI	ZIP masquée par l'enceinte du cimetière
46	Loiret	Puiseaux	Halle	Inscrit	13,0	Implanté au centre-bourg de Puiseaux	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et le relief
47	Loiret	Puiseaux	Eglise Notre-Dame	Classé	13,0	Implanté au centre-bourg de Puiseaux	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et le relief
48	Loiret	Bromeilles	Eglise Saint-Loup	Classé	12	Implanté au centre du bourg de Bromeilles	En ZVI	ZIP potentiellement visible depuis les abords du monument
49	Seine-et-Marne	Arville	Eglise d'Arville	Classé	14,5	Implanté au cœur du bourg d'Arville	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et le relief
50	Seine-et-Marne	Mondreville	Eglise Saint-Etienne	Classé	15,7	Implanté au cœur du bourg de Mondreville	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et le relief
51	Loiret	Sceaux-du-Gâtinais	Ensemble monumental gallo-romain à vocation cultuelle (vestiges)	Classé	15,5	Implanté à l'est de Sceaux-du-Gâtinais	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame végétale
52	Loiret	Treilles-en-Gâtinais	Eglise Saint-Pierre	Inscrit	18,3	Implanté en frange sud du bourg de Treilles-en-Gâtinais	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et le relief
53	Loiret	Chapelon	Calvaire	Inscrit	13,3	Implanté au cœur du bourg de Chapelon	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et le relief
54	Loiret	Chapelon	Moulin à vent de Gaillardin	Inscrit	13,1	Implanté à l'ouest du bourg de Chapelon	En ZVI	ZIP potentiellement visible depuis les abords
55	Loiret	Saint-Maurice-sur-Fessard	Eglise Saint-Maurice	Inscrit	18,4	Implanté au centre du bourg de Saint-Maurice-sur-Fessard	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et végétale du bourg
56	Loiret	Villemoutiers	Eglise Saint-Nicolas	Partiellement inscrit	14,6	Implanté en frange ouest de Villemoutiers	Hors ZVI	ZIP masquée par la végétation
57	Loiret	Ladon	Halle	Inscrit	13,0	Implanté au cœur du bourg de Ladon	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et le relief
58	Loiret	Ladon	Eglise Saint-Hilaire	Inscrit	13,0	Implanté en frange sud du bourg de Ladon	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et le relief
59	Loiret	Auvilliers-en-Gâtinais	Eglise paroissiale Saint-Laurent	Inscrit	14,5	Implanté au cœur du bourg d'Auvilliers-en-Gâtinais	Hors ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et le relief
60	Loiret	Ouzouer-sous-Bellegarde	Eglise Saint-Denis	Inscrit	10,5	Implanté au cœur du bourg d'Ouzouer-sous-Bellegarde	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et le relief
61	Loiret	Bellegarde	Château de Bellegarde	Partiellement inscrit	10,5	Implanté en frange sud du bourg de Bellegarde	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et le relief
62	Loiret	Bellegarde	Eglise Notre-Dame	Partiellement Classé-Inscrit	10,5	Implanté en frange sud du bourg de Bellegarde	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et le relief

FIGURE 26 : LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE (2/2)



PHOTO 23 : ÉDIFICE PROTÉGÉ (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 22 : VUE SEMI-OUVERTE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LES ABORDS DU CHÂTEAU DU HALLIER (© AGENCE COUASNON)

Degré d'ouverture sur le paysage : Les vestiges du château du hallier se situent au sud-ouest du bourg de Nibelle à quelques centaines de mètres de la Forêt d'Orléans. Le château est entouré de plusieurs arbres qui filtrent une partie des vues vers l'extérieur notamment en direction du nord et de l'ouest. Cependant, des vues plus profondes sont possibles vers l'est en direction du projet.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE



Degré d'ouverture sur le paysage : L'église de Bromeilles est implantée, au cœur du village, sur les hauteurs de la Butte Jaune. Bien qu'elle s'insère dans la trame bâtie du village, les perceptions visuelles depuis la limite sud de l'édifice sont tronquées en direction de la ZIP par les habitations au premier plan. L'écartement entre les habitations offre des fenêtres visuelles sur le plateau cultivé du Gâtinais ainsi qu'en direction de la ZIP. La distance d'éloignement réduit fortement la prégnance visuelle pressentie du projet éolien.



PHOTO 25 : L'ÉGLISE SAINT-LOUP PREND PLACE AU SUD DU BOURG (© AGENCE COUASNON)

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE



PHOTO 24 : VUE TRONQUÉE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LA FAÇADE SUD DE L'ÉDIFICE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 27 : ÉDIFICE PROTÉGÉ (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 26 : VUE OUVERTE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LE MOULIN (© AGENCE COUASNON)

Degré d'ouverture sur le paysage : Le moulin à vent de Gaillardin est situé à l'est de la ZIP et s'insère au cœur de l'espace agricole à proximité du village de Chapelon. Son environnement dégagé met ainsi en valeur le moulin et offre des vues tronquées par la trame boisée en arrière-plan en direction de la ZIP. Cependant, au vue de la distance d'éloignement, la prégnance visuelle de la ZIP reste faible

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

> MONUMENTS HISTORIQUES DONT LE CADRE EST FERMÉ

Ces monuments historiques, très nombreux dans l'aire d'étude éloignée, sont disponibles en annexe afin de favoriser une lecture cohérente du présent rapport. Cependant, quelques monuments sont présentés ci-dessous.

■ 47 / ÉGLISE SAINT-ETIENNE / MONDREVILLE / 13 KM DE LA ZIP



PHOTO 28 : ÉGLISE SAINT-ETIENNE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 31 : LES VUES EN DIRECTION DU SITE D'IMPLANTATION SONT FERMÉES PAR LA TRAME BÂTIE (© AGENCE COUASNON)

■ 58 / ÉGLISE SAINT-HILAIRE / LADON / 13 KM DE LA ZIP



PHOTO 29 : FAÇADE DE L'ÉGLISE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 32 : VUE FERMÉE PAR LA TRAME BÂTIE AUX ABORDS DE L'ÉDIFICE (© AGENCE COUASNON)

■ 61 / CHÂTEAU DE BELLEGARDE / BELLEGARDE / 11,2 KM DE LA ZIP



PHOTO 30 : LE CHÂTEAU DE BELLEGARDE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 33 : DEPUIS LES ABORDS DU CHÂTEAU DE BELLEGARDE, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT FERMÉES PAR LA TRAME BÂTIE (© AGENCE COUASNON)

3.1.2. COVISIBILITÉ

La covisibilité directe ou indirecte s'évalue par l'impact potentiel d'un parc éolien sur un monument protégé depuis l'aire de mise en valeur¹ du monument. Ce sont principalement des églises dont le clocher constitue un élément identifiable dans le paysage et qui émerge régulièrement des silhouettes de bourg. La concurrence visuelle avec des éoliennes peut alors être impactante dans la lecture du paysage. Cette situation peut également s'observer pour des abbayes, des châteaux ou tout autre élément bâti dont la silhouette est suffisamment importante et identifiable dans le paysage.

Dans l'aire éloignée, seuls trois monuments historiques présentent un risque de covisibilité avec le projet éolien :

- Église St-Denis à Ouzouer-sous-Bellegarde (MH n°60 / 10,5 km de la ZIP)

L'édifice s'insère au cœur de la trame bâtie du bourg d'Ouzouer-sous-Bellegarde. Depuis la RD 844, en arrivant par le sud, le tracé rectiligne de la route guide le regard en direction du village et de son clocher émergeant. Ce dernier présente un risque de covisibilité directe avec le projet éolien. Les perceptions vers la ZIP sont toutefois tronquées par la trame bâtie et végétale atténuant la prégnance visuelle pressentie du projet.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE



PHOTO 34 : COVISIBILITÉ AVEC L'ÉGLISE D'OUZOUER-SOUS-BELLEGARDE DEPUIS LA RD 844 (© AGENCE COUASNON)

- Église Saint-Loup de Bromeilles et Église Notre-Dame du Puisieux (MH n°47 et 48 / 13 km et 12 km de la ZIP)

Ces deux édifices s'insèrent au centre de leur bourg respectif. Depuis la RD 228, en arrivant par le nord en direction du Puisieux, les deux clochers émergent à l'horizon de part et d'autre de la route. Ces derniers présentent un risque de covisibilité indirecte avec le projet éolien. Les perceptions vers la ZIP sont toutefois atténuées par la distance d'éloignement et la faible prégnance visuelle pressentie du projet.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE



PHOTO 35 : COVISIBILITÉ AVEC LES ÉGLISES DU PUISEUX ET DE BROMEILLES DEPUIS LA RD 228 (© AGENCE COUASNON)

¹ L'aire de mise en valeur d'un monument correspond à la zone où l'édifice, ou une partie de l'édifice, est visible et identifiable. Par exemple, dans le cas d'une église protégée, une route panoramique présentant une vue plongeante sur une silhouette de bourg depuis laquelle le clocher émerge fait partie de l'aire de mise en valeur de l'église. Un monument peut avoir une aire de mise en valeur de plusieurs kilomètres.

3.1.3. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DES MONUMENTS HISTORIQUES

N°	DÉPARTEMENT	COMMUNE	NOM	PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	SENSIBILITÉS VISIBILITÉ	SENSIBILITÉ COVISIBILITÉ
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE								
27	Loiret	Nibelle	Château du Hallier (vestiges)	Inscrit	9,4	Implanté à proximité d'un boisement à la lisière de la forêt d'Orléans	Très faible	Nulle
28	Loiret	Mareau-aux-Bois	Eglise Saint-Georges	Inscrit	14,8	Implanté au cœur du bourg de Mareau-aux-Bois	Nulle	Nulle
29	Loiret	Escrennes	Eglise Saint-Lubin	Inscrit	15,2	Implanté en frange ouest du bourg d'Escrennes	Nulle	Nulle
30	Loiret	Dadonville	Château de Denainvilliers	Partiellement Classé-Inscrit	12,3	Implanté au sud du bourg de Dadonville, à proximité d'un boisement	Nulle	Nulle
31	Loiret	Pithiviers-le-Vieil	Eglise Saint-Gervais et Saint-Protais	Inscrit	15,0	Implanté au cœur du bourg de Pithiviers-le-Vieil	Nulle	Nulle
32	Loiret	Pithiviers	Eglise Saint-Salomon	Partiellement Classé	13,0	Implanté au cœur de la ville de Pithiviers	Nulle	Nulle
33	Loiret	Pithiviers	Flèche de l'église Saint-Salomon	Partiellement Classé	13,0	Implanté au cœur de la ville de Pithiviers	Nulle	Nulle
34	Loiret	Pithiviers	Collégiale Saint-Georges (restes de l'ancienne)	Classé	12,9	Implanté au cœur de la ville de Pithiviers	Nulle	Nulle
35	Loiret	Pithiviers	Château de l'Ardoise	Inscrit	12,8	Implanté au cœur de la ville de Pithiviers	Nulle	Nulle
36	Loiret	Bondaroy	Manoir de la Taille	Partiellement inscrit	12,0	Implanté en frange est du bourg de Bondaroy	Nulle	Nulle
37	Loiret	Bondaroy	Eglise Saint-Martin-le-Seul	Inscrit	11,1	Implanté à l'est de Bondaroy en bordure de la vallée de l'Essonne	Nulle	Nulle
38	Loiret	Marsainvilliers	Château des Essarts	Partiellement inscrit	14,0	Implanté au cœur du milieu agricole à proximité d'un boisement	Nulle	Nulle
39	Loiret	Neuville-sur-Essonne	Restes de l'église de Ligerville	Inscrit	10,1	Implanté à l'ouest du bourg de Neuville-sur-Essonne	Nulle	Nulle
40	Loiret	Neuville-sur-Essonne	Prieuré de La Neuville (restes)	Inscrit	10,2	Implanté au cœur du bourg de Neuville-sur-Essonne	Nulle	Nulle
41	Loiret	Neuville-sur-Essonne	Eglise Saint-Amand Saint-Sulpice	Inscrit	10,2	Implanté au cœur du bourg de Neuville-sur-Essonne	Nulle	Nulle
42	Loiret	Aulnay-la-Rivière	Château de Rocheplatte	Partiellement Classé-Inscrit	10,7	Implanté au nord du bourg de Neuville-sur-Essonne	Nulle	Nulle
43	Loiret	Briarres-sur-Essonne	Eglise Saint-Etienne	Partiellement inscrit	15,0	Implanté au cœur du bourg de Briarres-sur-Essonne	Nulle	Nulle

FIGURE 27 : SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ PAYSAGÈRE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE (1/2)



N°	DÉPARTEMENT	COMMUNE	NOM	PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	SENSIBILITÉS VISIBILITÉ	SENSIBILITÉ COVISIBILITÉ
44	Loiret	Dimancheville	Eglise Saint-Blaise	Inscrit	15,8	Implanté à l'ouest de Dimancheville	Nulle	Nulle
45	Loiret	Puiseaux	Croix du 12e siècle	Classé	13,5	Situé au centre du cimetière au nord du bourg	Nulle	Nulle
46	Loiret	Puiseaux	Halle	Inscrit	13,0	Implanté au centre-bourg de Puiseaux	Nulle	Nulle
47	Loiret	Puiseaux	Eglise Notre-Dame	Classé	13,0	Implanté au centre-bourg de Puiseaux	Nulle	Très faible
48	Loiret	Bromeilles	Eglise Saint-Loup	Classé	12,0	Implanté au centre du bourg de Bromeilles	Très faible	Très faible
49	Seine-et-Marne	Arville	Eglise d'Arville	Classé	14,5	Implanté au cœur du bourg d'Arville	Nulle	Nulle
50	Seine-et-Marne	Mondreville	Eglise Saint-Etienne	Classé	15,7	Implanté au cœur du bourg de Mondreville	Nulle	Nulle
51	Loiret	Sceaux-du-Gâtinais	Ensemble monumental gallo-romain à vocation cultuelle (vestiges)	Classé	15,5	Implanté à l'est de Sceaux-du-Gâtinais	Nulle	Nulle
52	Loiret	Treilles-en-Gâtinais	Eglise Saint-Pierre	Inscrit	18,3	Implanté en frange sud du bourg de Treilles-en-Gâtinais	Nulle	Nulle
53	Loiret	Chapelon	Calvaire	Inscrit	13,3	Implanté au cœur du bourg de Chapelon	Nulle	Nulle
54	Loiret	Chapelon	Moulin à vent de Gaillardin	Inscrit	13,1	Implanté à l'ouest du bourg de Chapelon	Très faible	Nulle
55	Loiret	Saint-Maurice-sur-Fessard	Eglise Saint-Maurice	Inscrit	18,4	Implanté au centre du bourg de Saint-Maurice-sur-Fessard	Nulle	Nulle
56	Loiret	Villemoutiers	Eglise Saint-Nicolas	Partiellement inscrit	14,6	Implanté en frange ouest de Villemoutiers	Nulle	Nulle
57	Loiret	Ladon	Halle	Inscrit	13,0	Implanté au cœur du bourg de Ladon	Nulle	Nulle
58	Loiret	Ladon	Eglise Saint-Hilaire	Inscrit	13,0	Implanté en frange sud du bourg de Ladon	Nulle	Nulle
59	Loiret	Auvilliers-en-Gâtinais	Eglise paroissiale Saint-Laurent	Inscrit	14,5	Implanté au cœur du bourg d'Auvilliers-en-Gâtinais	Nulle	Nulle
60	Loiret	Ouzouer-sous-Bellegarde	Eglise Saint-Denis	Inscrit	10,5	Implanté au cœur du bourg d'Ouzouer-sous-Bellegarde	Nulle	Très faible
61	Loiret	Bellegarde	Château de Bellegarde	Partiellement inscrit	10,5	Implanté en frange sud du bourg de Bellegarde	Nulle	Nulle
62	Loiret	Bellegarde	Eglise Notre-Dame	Partiellement Classé-Inscrit	10,5	Implanté en frange sud du bourg de Bellegarde	Nulle	Nulle

FIGURE 28 : SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ PAYSAGÈRE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE (2/2)

3.2. LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES (ZPPAUP, AVAP ET SECTEUR SAUVEGARDÉ)

Depuis la loi LCAP de juillet 2016, les ZPPAUP, les AVAP et les secteurs sauvegardés sont devenus des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR).

La protection des sites patrimoniaux remarquables est assurée par l'article L. 631-1 du Code du patrimoine qui prévoit : « sont classés au titre des sites patrimoniaux remarquables les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public ».

L'aire d'étude éloignée dénombre un SPR, le seul de l'ensemble des aires d'étude. Il fait l'objet d'une analyse complémentaire ci-après comprenant notamment :

- > un repérage sur fond IGN,
- > un repérage sur photo aérienne avec une flèche indiquant la direction du projet éolien,
- > des photographies issues de la campagne de terrain.

NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VUES PRESENTIES EN DIRECTION DU SITE D'ÉTUDE
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE					
SPR de Puisseaux	Puisseaux	Loiret	12,5	En ZVI	Vue majoritairement fermée par le relief et la végétation

FIGURE 29 : LISTE DES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES DE L'AIRE ÉLOIGNÉE

■ SPR DE PUISEAUX / 12.5 KM DE LA ZIP

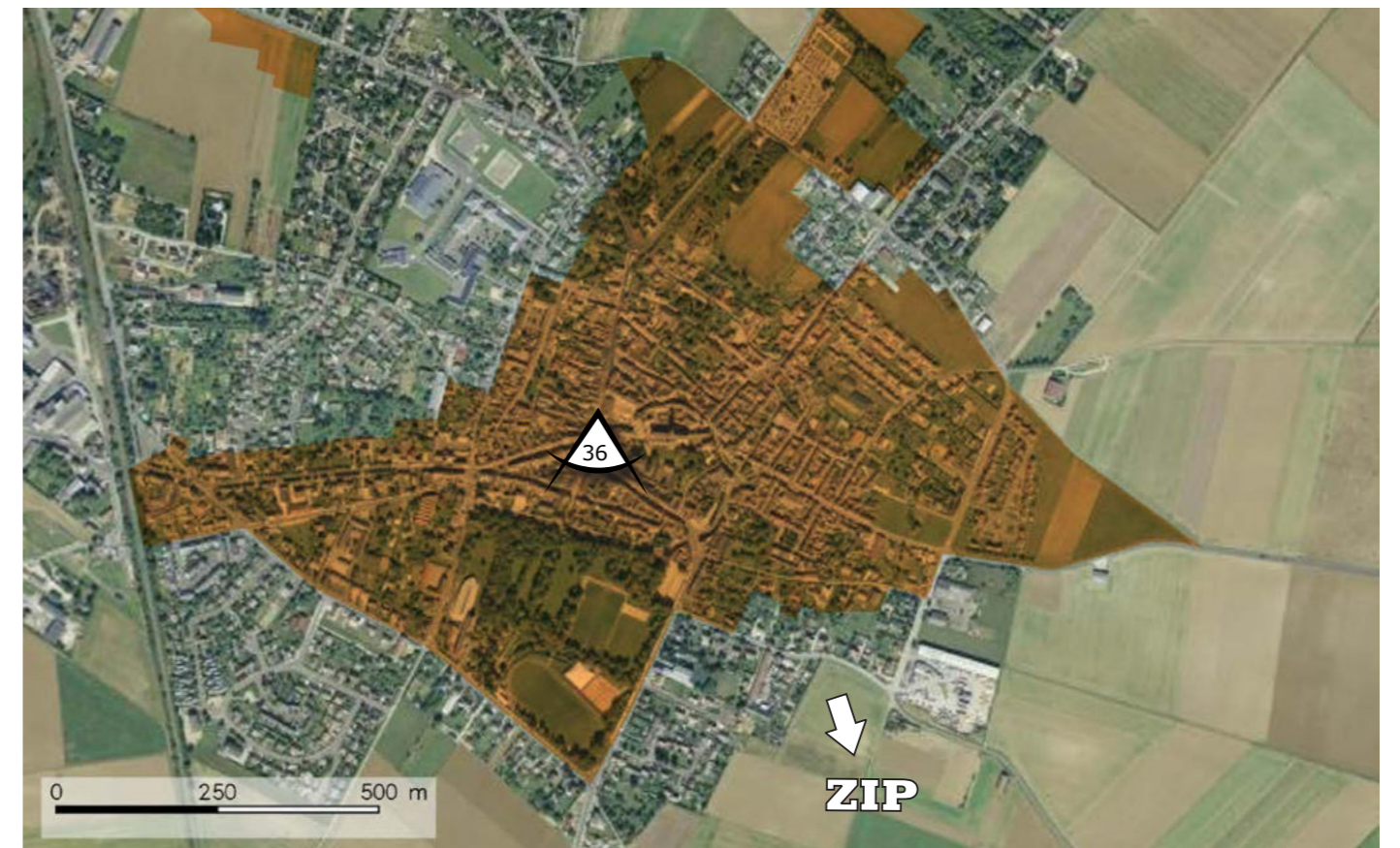
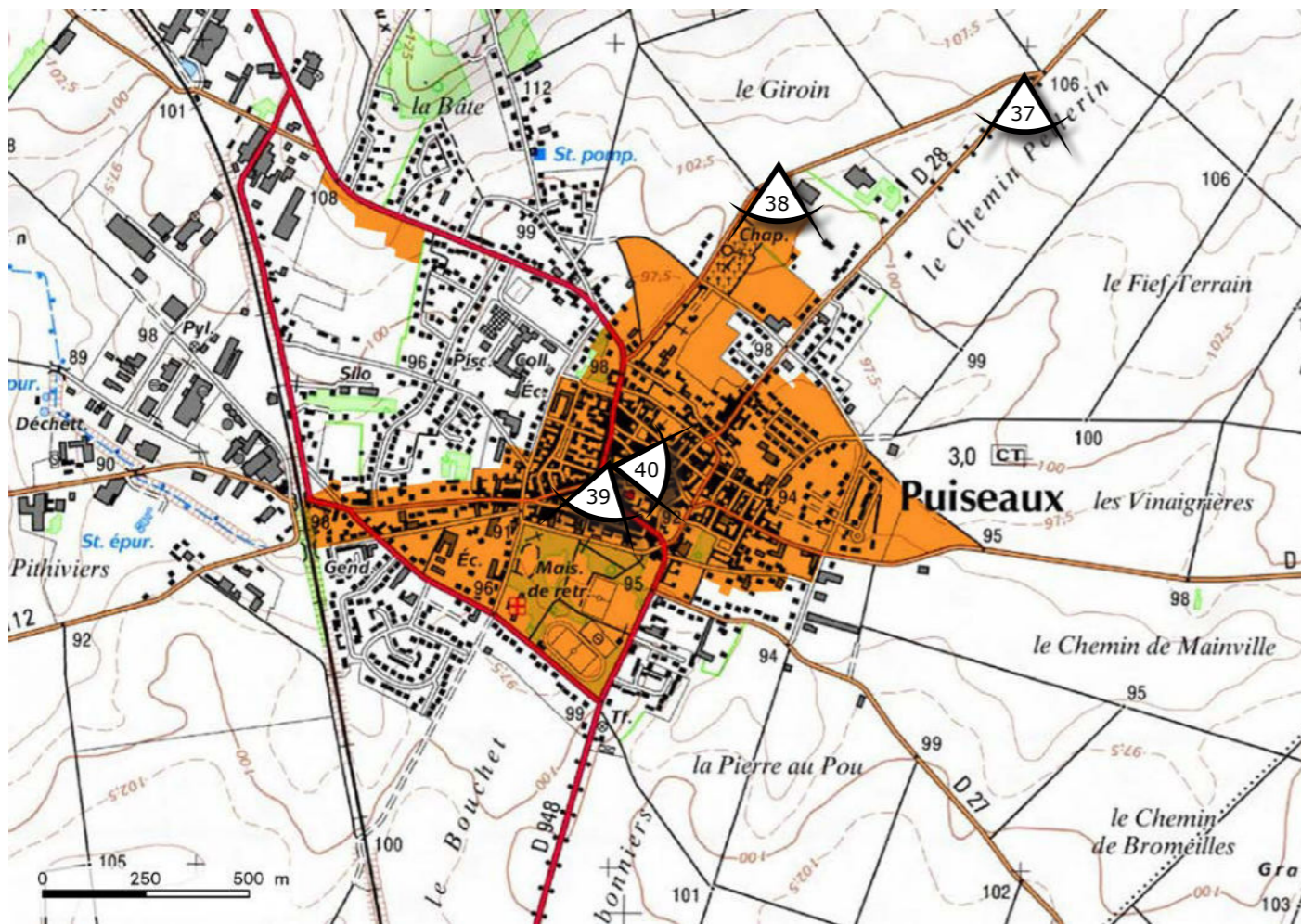


FIGURE 30 : LOCALISATION DU SPR DE PUISEAUX SUR FOND IGN ET ORTHOPHOTO (© AGENCE COUASNON)

Degré d'ouverture sur le paysage : Le SPR de Puisseaux protège la quasi totalité du village qui abrite plusieurs édifices classés au titre des Monuments Historiques. Situé au nord de la ZIP, Puisseaux s'est développée dans un petit vallon secondaire (vallée de Châtillon) entre deux buttes (la Montagne du Grand Bardilly au nord et le Montagne de Bromerolle au sud). Ces structures du relief ferment en grande partie les perceptions en direction du site d'implantation. Dans le centre-bourg, les vues sont également fermées par les éléments bâtis qui constituent des écrans visuels en direction du projet éolien. Cependant, il existe un risque de covisibilité avec le site d'implantation depuis la RD 28 au nord-est du Puisseaux.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE



PHOTO 36 : VUE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LE CENTRE-VILLE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 39 : MAIRIE DE LA VILLE DE PUISEUX (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 40 : EGLISE DE PUISEUX (MONUMENT HISTORIQUE) (© AGENCE COUASNON)




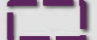
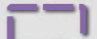

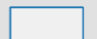
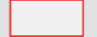
PHOTO 37 : VUE SUR LA VILLE DE PUISEUX ET SON CLOCHER DEPUIS LA RD 28 (© AGENCE COUASNON)







PHOTO 38 : LES PERCEPTIONS EN DIRECTION DE LA ZIP SONT FERMÉES PAR LA VÉGÉTATION AU PREMIER ET AU SECOND PLAN (© AGENCE COUASNON)

FIGURE 31 : CARTE DES SITES PROTÉGÉS

PROJET ÉOLIEN
DU BOIS DE CHAUMONT

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée
-  Site inscrit
-  Site classé

Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  1,0 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Pour se représenter les angles ...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **0,87 cm** placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **1,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **8,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

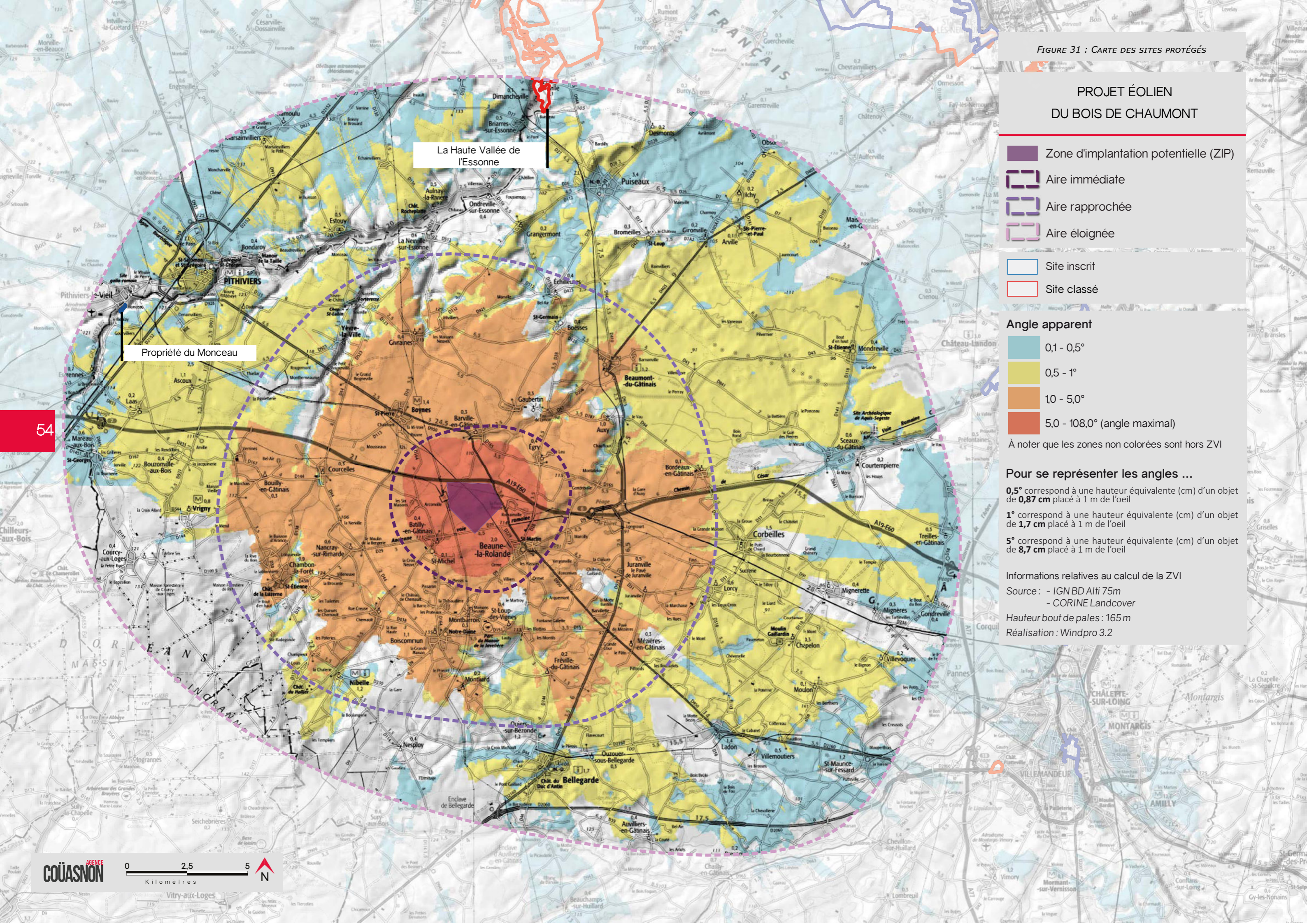
Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m

- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 165 m

Réalisation : Windpro 3.2



La Haute Vallée de l'Essonne

Propriété du Monceau

3.3. LES SITES PROTÉGÉS

La protection des sites a été instaurée par la loi du 2 mai 1930 ayant pour objet de réorganiser la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, désormais codifiée aux articles L. 341-1 et suivants du Code de l'environnement. Comme pour les monuments historiques, ces sites peuvent faire l'objet d'une procédure d'inscription, ou de classement.

Le détail des sites présents dans l'aire d'étude éloignée est donné ci-dessous dans un tableau récapitulatif précisant notamment :

- > l'identification du site, la commune et le degré de protection,
- > la surface du site protégé,
- > la distance minimale entre le site et la ZIP,
- > l'ouverture pressentie des vues en direction de la ZIP.

On recense sur l'ensemble du territoire d'étude 2 sites protégés concentrés dans l'aire d'étude éloignée. Cependant, seule la vallée de l'Essonne présente une sensibilité potentielle vis-à-vis du projet.

Ce dernier fait l'objet d'une analyse complémentaire ci-après comprenant notamment :

- > un repérage sur fond IGN,
- > un repérage sur photo aérienne avec une flèche indiquant la direction du projet éolien,
- > une couleur indiquant s'il s'agit d'un site classé (rouge) ou inscrit (bleu),
- > des photographies issues de la campagne de terrain.

COMMUNE	NOM	PROTECTION	SURFACE (ha)	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ PRESENTIES DE LA ZIP
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE							
Multiple (Orville, Augerville la Rivière, Boulancourt,...)	La Haute vallée de l'Essonne	Classé	1236 ha (au total)	15,3	Le site de la Haute vallée de l'Essonne est constituée de nombreux boisements et de parcelles cultivées	Partiellement en ZVI	ZIP potentiellement visible depuis les abords du site
Pithiviers-le-Vieil	Propriété du Monceau	Inscrit	1,9	15	Implanté en bordure de l'Essonne au cœur d'un boisement, au sud de Pithiviers-le-Viel	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la végétation

FIGURE 32 : LISTE DES SITES PROTÉGÉS DANS L'AIRES D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE

■ LA HAUTE VALLÉE DE L'ESSONNE / 15.3 KM DE LA ZIP

« Ce classement [...] s'inscrit dans le cadre d'un programme de protection des vallées franciliennes initié depuis plusieurs années, et portant sur les secteurs les plus pittoresques et préservés de ces vallées. [...] Dans le département du Loiret, la qualité paysagère de ce site réside en particulier dans le contraste offert entre le plateau cultivé du Gâtinais et la vallée de l'Essonne, au relief marqué, aux formations et ambiances naturelles caractéristiques (cours d'eau, forêt alluviale, marais). [...] Enfin, de nombreux édifices et monuments témoignent d'une occupation humaine parfois très ancienne [...] et présentent un fort intérêt historique et culturel [...]. Le patrimoine naturel, très riche, fait par ailleurs l'objet de protections : arrêté de protection de biotope du Marais d'Orville, site Natura 2000 de la « Vallée de l'Essonne et vallons voisins ». Les objectifs poursuivis par le classement visent à préserver et valoriser la qualité, la diversité et l'intégrité de ce patrimoine paysager, naturel et bâti. »¹

1 Source : DREAL Centre-Val de Loire



PHOTO 41 : VUE TRONQUÉE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LA RD 25 LONGEANT LA VALLÉE DE L'ESSONNE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 42 : LA VALLÉE VERDOYANTE DE L'ESSONNE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 43 : VUE TRONQUÉE PAR LE RELIEF EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LA RD 948 (© AGENCE COUASNON)

Degré d'ouverture sur le paysage : Situé au nord de l'aire d'étude éloignée, le site classé interdépartemental (Seine-et-Marne et Loiret) couvre un vaste territoire de part et d'autre de la vallée de l'Essonne. Depuis le site protégé, les vues en direction du projet éolien sont majoritairement fermées par le relief marqué et la végétation dense. Localement (sur le plateau agricole à l'ouest d'Orville), l'ouverture des espaces cultivés et le relief offrent des perceptions plus lointaines en direction de la ZIP mais qui restent tout de même tronquées par la végétation.

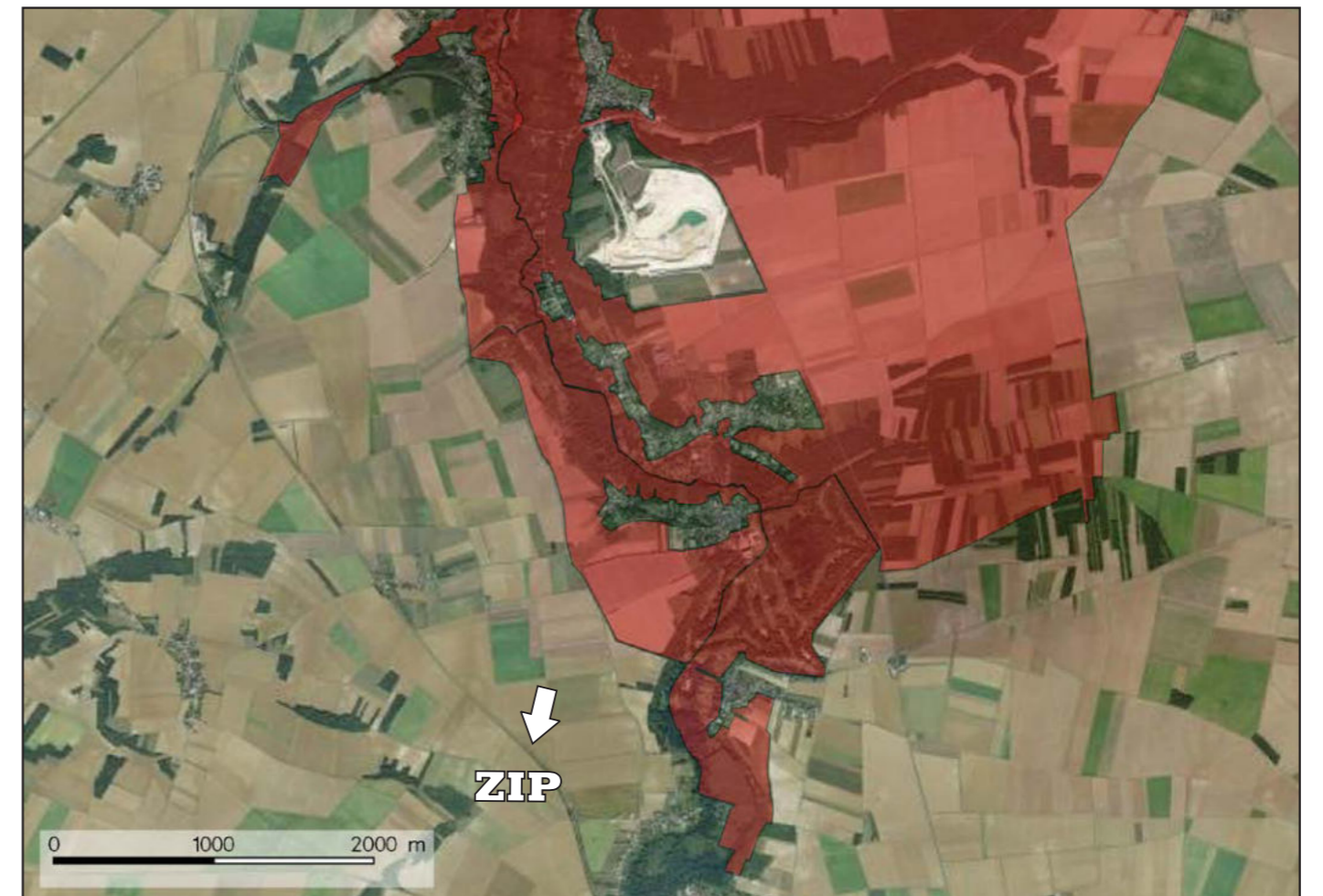
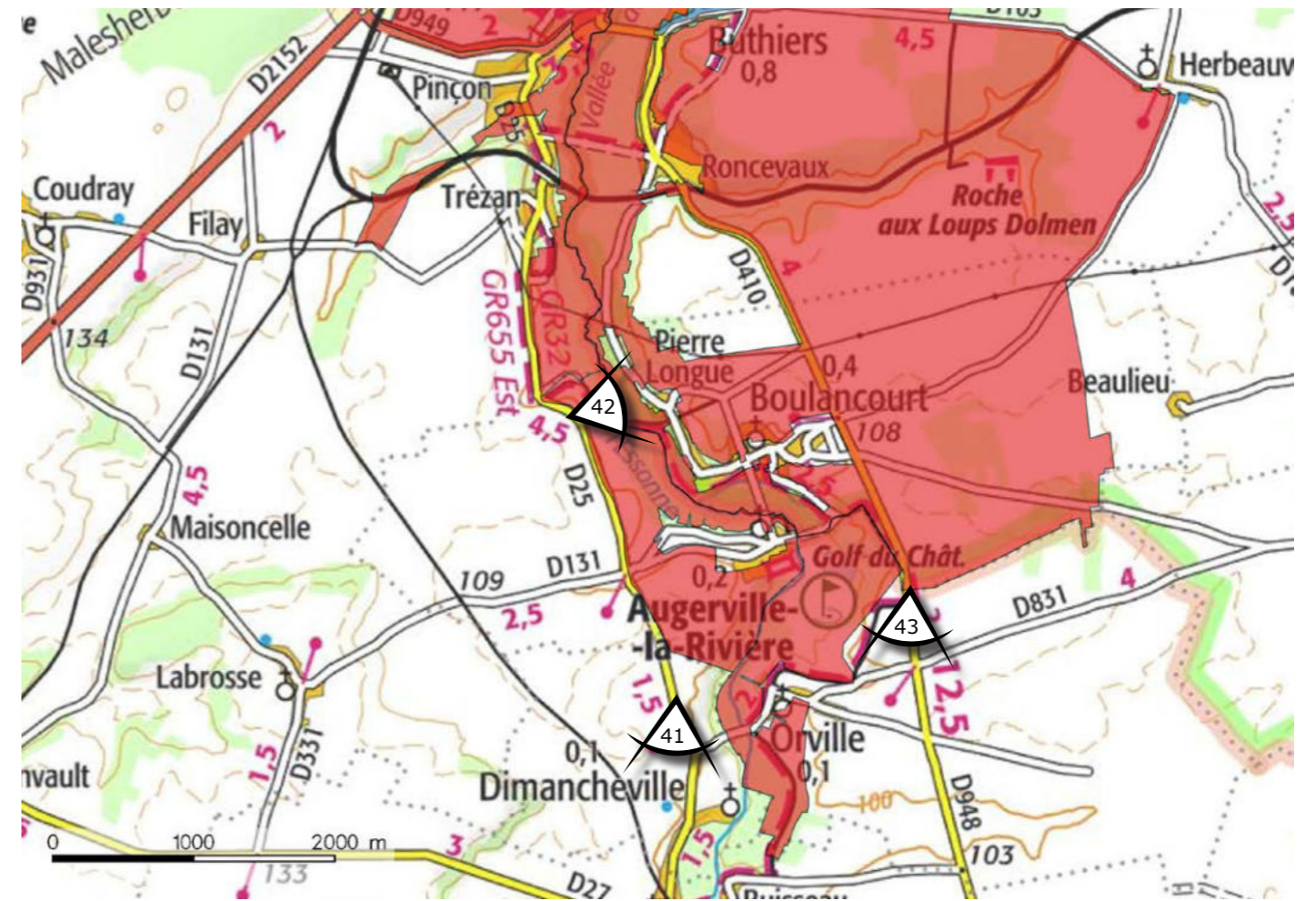


FIGURE 33 : LOCALISATION DU SITE PROTÉGÉ SUR FOND IGN ET ORTHOPHOTO (© AGENCE COUASNON)



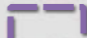



3.3.1. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DES SITES PROTÉGÉS

COMMUNE	NOM	PROTECTION	SURFACE (ha)	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ PRESENTIES DE LA ZIP	SENSIBILITÉS VIS-À-VIS DU SITE D'ÉTUDE
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE								
Multiple (Orville, Augerville la Rivière, Boulancourt,...)	La Haute vallée de l'Essonne	Classé	1236 ha (au total)	15,3	Le site de la Haute vallée de l'Essonne est constituée de nombreux boisements et de parcelles cultivées	Partiellement en ZVI	ZIP potentiellement visible depuis les abords du site	Très faible
Pithiviers-le-Vieil	Propriété du Monceau	Inscrit	1,9	15	Implanté en bordure de l'Essonne au cœur d'un boisement, au sud de Pithiviers-le-Viel	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la végétation	Nulle





FIGURE 34 : SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ PAYSAGÈRE DES SITES PROTÉGÉS DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE

FIGURE 35 : CARTE DES SITES UNESCO

PROJET ÉOLIEN DU BOIS DE CHAUMONT

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée
-  Site UNESCO
-  Zone tampon du site UNESCO

Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  10 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)


À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Pour se représenter les angles ...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **0,87 cm** placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **1,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **8,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

 Boisements utilisés pour le calcul de la ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m

- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 165 m

Réalisation : Windpro 3.2

Val de Loire

3.4. PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) encourage l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde, considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité. Cela fait l'objet d'un traité international intitulé Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, adopté par l'UNESCO en 1972.

Aucun site inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO n'est présent au sein de l'aire d'étude éloignée.

Cependant, bien que le territoire du site protégé du Val de Loire ne soit pas inclus dans l'aire d'étude du projet (site à 26 km de la ZIP et zone tampon à 18 km de la ZIP) il bénéficie d'une reconnaissance sociale importante (lieu touristique majeur de la région) et est donc étudié dans le présent paragraphe.

■ VAL DE LOIRE

« Le Val de Loire est un paysage culturel exceptionnel, comprenant des villes et villages historiques, de grands monuments architecturaux - les châteaux - et des terres cultivées, façonnées par des siècles d'interaction entre les populations et leur environnement physique, dont la Loire elle-même.

Critère (i) : Le Val de Loire est remarquable pour la qualité de son patrimoine architectural, avec ses villes historiques telles que Blois, Chinon, Orléans, Saumur et Tours, mais plus particulièrement pour ses châteaux de renommée mondiale, comme celui de Chambord.

Critère (ii) : Le Val de Loire est un paysage culturel exceptionnel le long d'un grand fleuve. Il porte témoignage sur un échange d'influences de valeurs humaines et sur le développement harmonieux d'interactions entre les hommes et leur environnement sur deux mille ans d'histoire.

Critère (iv) : Le paysage du Val de Loire, et plus particulièrement ses nombreux monuments culturels, illustre à un degré exceptionnel les idéaux de la Renaissance et du siècle des Lumières sur la pensée et la création de l'Europe occidentale.
Description :

Le Val de Loire est un remarquable paysage culturel s'étirant le long d'un fleuve, qui témoigne des échanges de valeurs entre les hommes et du développement harmonieux de l'interaction entre l'homme et son environnement naturel, cela pendant plus de deux millénaires. Il conserve un patrimoine architectural important avec des villes comme Blois, Chinon, Orléans, Saumur et Tours, mais surtout des châteaux célèbres dans le monde entier, comme celui de Chambord.

Le bassin de la Loire occupe une vaste zone du centre et de l'ouest de la France, du sud du Massif central à l'estuaire du fleuve, sur la côte atlantique. La partie qui s'étend de Sully, à l'est d'Orléans, à la jonction entre la Loire et le Maine, près d'Angers, représente quelque 200 km. C'est pour l'essentiel la « nouvelle Loire », puisque le fleuve s'écoulait à l'origine vers le bassin parisien, au nord-est. Cette partie du fleuve est aujourd'hui divisée entre deux régions (Centre et Pays de la Loire) et quatre départements.»¹

1 Source : Délégation permanente de la France à l'UNESCO



PHOTO 44 : VUE AÉRIENNE SUR LA VALLÉE DE LA LOIRE (© AGENCE COUASNON)

Le Val de Loire requière ainsi un caractère spécial de par sa forte reconnaissance sociale et sa dimension paysagère particulière. Situé au sud-ouest du site d'implantation, le site UNESCO n'offre pas de vues en direction de la ZIP du fait de l'éloignement vis-à-vis de la ZIP, de la position de la vallée à une altimétrie inférieure à la zone de projet ainsi que par la présence du massif forestier d'Orléans qui s'intercale entre le projet et la vallée de la Loire.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : NULLE

2000 : L'inscription Unesco du Val de Loire « Un monument de nature et de culture »

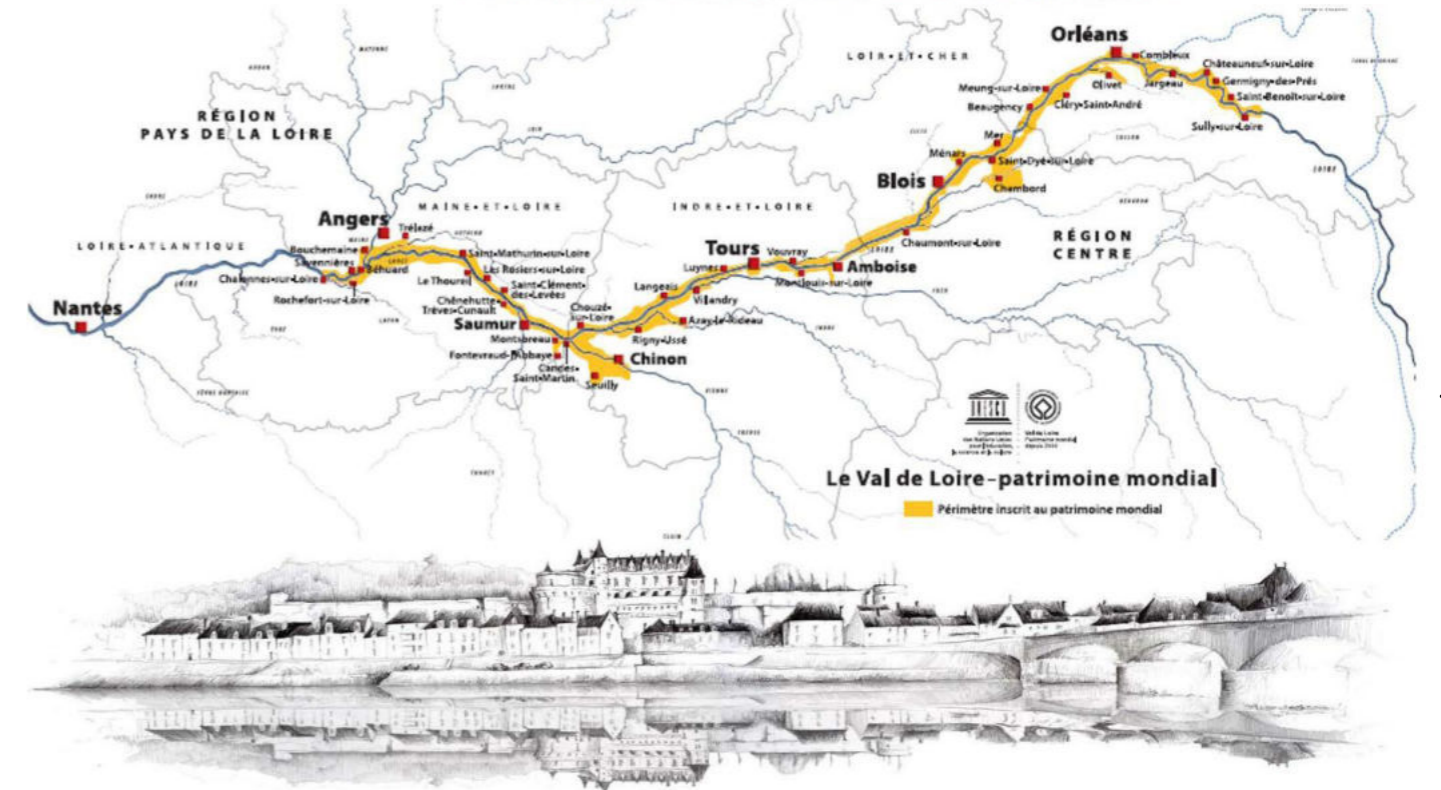
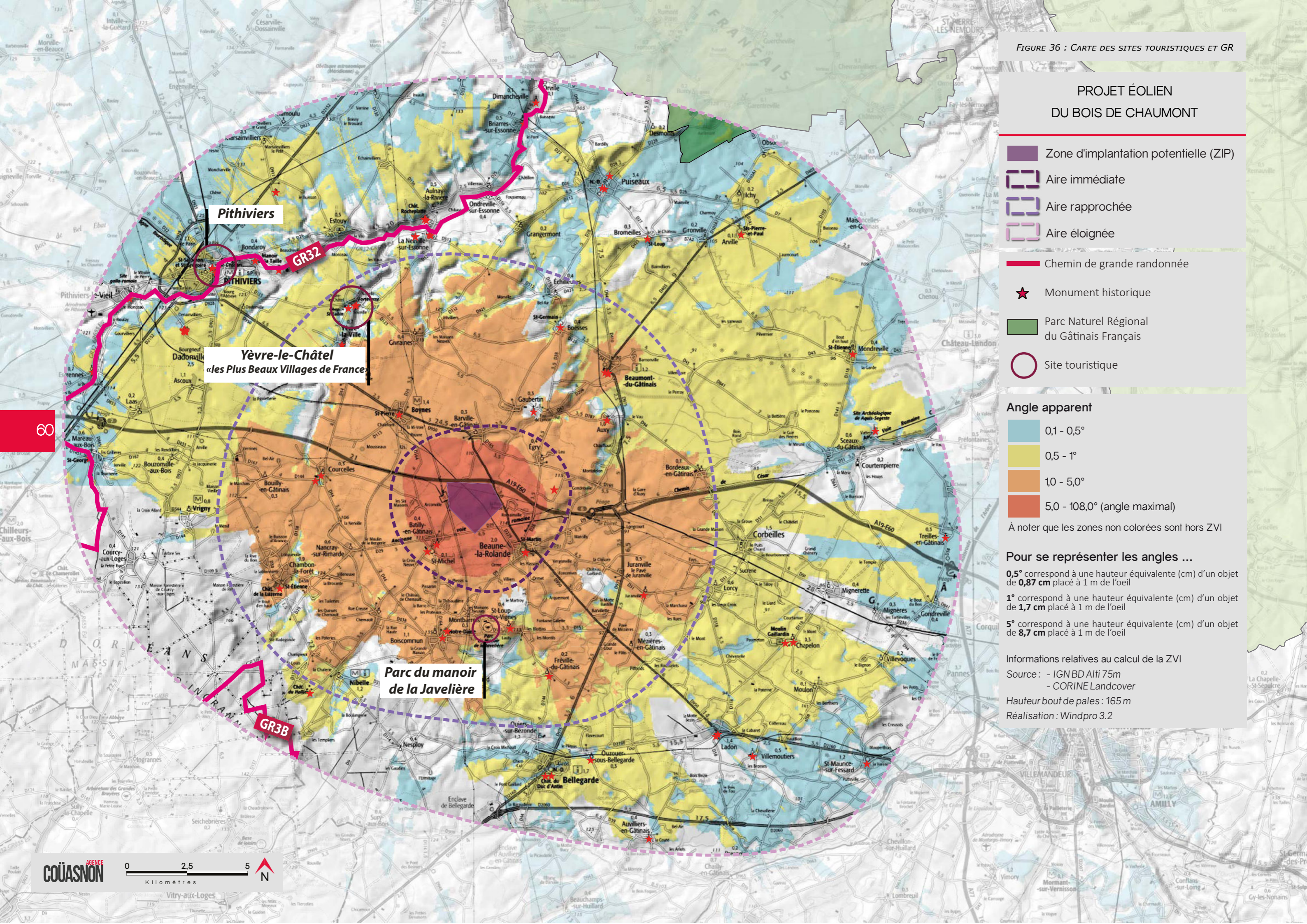


PHOTO 45 : CARTE DU PÉRIMÈTRE DU VAL DE LOIRE

FIGURE 36 : CARTE DES SITES TOURISTIQUES ET GR



PROJET ÉOLIEN
DU BOIS DE CHAUMONT

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée
- Chemin de grande randonnée
- Monument historique
- Parc Naturel Régional du Gâtinais Français
- Site touristique

- Angle apparent**
- 0,1 - 0,5°
 - 0,5 - 1°
 - 1,0 - 5,0°
 - 5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Pour se représenter les angles ...
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **0,87 cm** placé à 1 m de l'oeil
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **1,7 cm** placé à 1 m de l'oeil
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **8,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

Informations relatives au calcul de la ZVI
 Source : - IGNBD Alt 75m
 - CORINE Landcover
 Hauteur bout de pales : 165 m
 Réalisation : Windpro 3.2

Pithiviers

Yèvre-le-Châtel
«les Plus Beaux Villages de France»

Parc du manoir de la Javelière

60

3.5. TOURISME ET CHEMINS DE RANDONNÉES (GR)

Les sites protégés, les sites patrimoniaux remarquables ainsi que les nombreux monuments historiques constituent autant de sites touristiques. Il font l'objet d'une analyse dans les parties précédentes dédiées au patrimoine.

D'autres lieux participent à l'attrait touristique de ce territoire, ils sont essentiellement localisés dans l'aire éloignée :

- Plusieurs chemins de grande randonnées (GR32 et GR3B) traversent l'aire d'étude éloignée du projet éolien. Le GR32 sinue dans la vallée de l'Essonne alternant d'un versant à l'autre. Tandis que le GR3B passe au cœur de la forêt d'Orléans au sud-ouest de la ZIP. Les perceptions vers le site d'implantation sont donc majoritairement fermées par le relief et par la végétation qui accompagne les versants.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : NULLE

- PNR du Gâtinais Français (portion)

L'aire d'étude éloignée englobe une petite portion du parc naturel régional du Gâtinais Français, et plus spécifiquement, une partie du plateau cultivé du Gâtinais. Les étendues cultivées s'étirent à perte de vue et permettent avec l'horizontalité du relief des perceptions lointaines. Des vues ouvertes en direction de la ZIP ont été identifiées depuis l'espace agricole, celles-ci étant parfois interrompues par des bosquets, ondulations du relief ou silhouettes de villages. Toutefois, la distance d'éloignement réduit fortement la prégnance visuelle pressentie du projet.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

- Village de Yèvre-le-Châtel

Ce village est classé parmi les plus beaux villages de France. En effet, les habitations en pierre, les étroites ruelles fleuries et l'imposant château du village participent à l'attrait touristique et au charme du village. Implanté au creux de la vallée de la Rimarde, les perceptions en direction de la ZIP sont fermées par le relief. Seul le château présente une sensibilité vis-à-vis du projet puisqu'il offre un point de vue panoramique depuis le sommet des tours (voir analyse réalisée dans le chapitre dédié aux monuments historiques de l'aire rapprochée).

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE

- Ville de Pithiviers.

Située de part et d'autre de l'Essonne, au nord-ouest de la ZIP, la ville de Pithiviers présente des vues fermées en direction du site du projet. En effet, la densité du tissu urbain limite le champ visuel et empêche toute vue possible en direction de la ZIP.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : NULLE

3.6. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

Sur les 36 monuments historiques présents dans l'aire d'étude éloignée, seuls 5 d'entre-eux ont une sensibilité qualifiée de très faible vis-à-vis du projet éolien au vu de situations de visibilité (3 monuments concernés) ou de covisibilité pressentie (3 monuments concernés).

Parmi les 2 sites protégés identifiés, seuls 1 sites (Haute Vallée de l'Essonne) présente une sensibilité paysagère (qualifiée de très faible).

Le seul Site Patrimonial Remarquable de l'aire d'étude (SPR de Puiseaux) présente un risque de covisibilité qualifié de très faible.

Le site UNESCO du Val de Loire ne présente pas de sensibilité paysagère vis à vis de la ZIP.

Les sites touristiques du territoire d'étude ne présentent pas de sensibilité paysagère particulière liée à la zone d'implantation, à l'exception du village de Yèvre-le-Châtel.

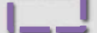
Le patrimoine bâti, paysager et culturel de l'aire éloignée est relativement peu sensible au regard de la ZIP. En effet, les édifices ou sites protégés sont souvent implantés dans les replis du relief (vallée de l'Essonne) et/ou s'insèrent dans une trame bâtie dense qui occultent alors les vues en direction de la ZIP. Les monuments historiques situés sur le plateau agricole présentent une plus grande sensibilité en raison des longues perceptions visuelles et des risques de covisibilité associés.

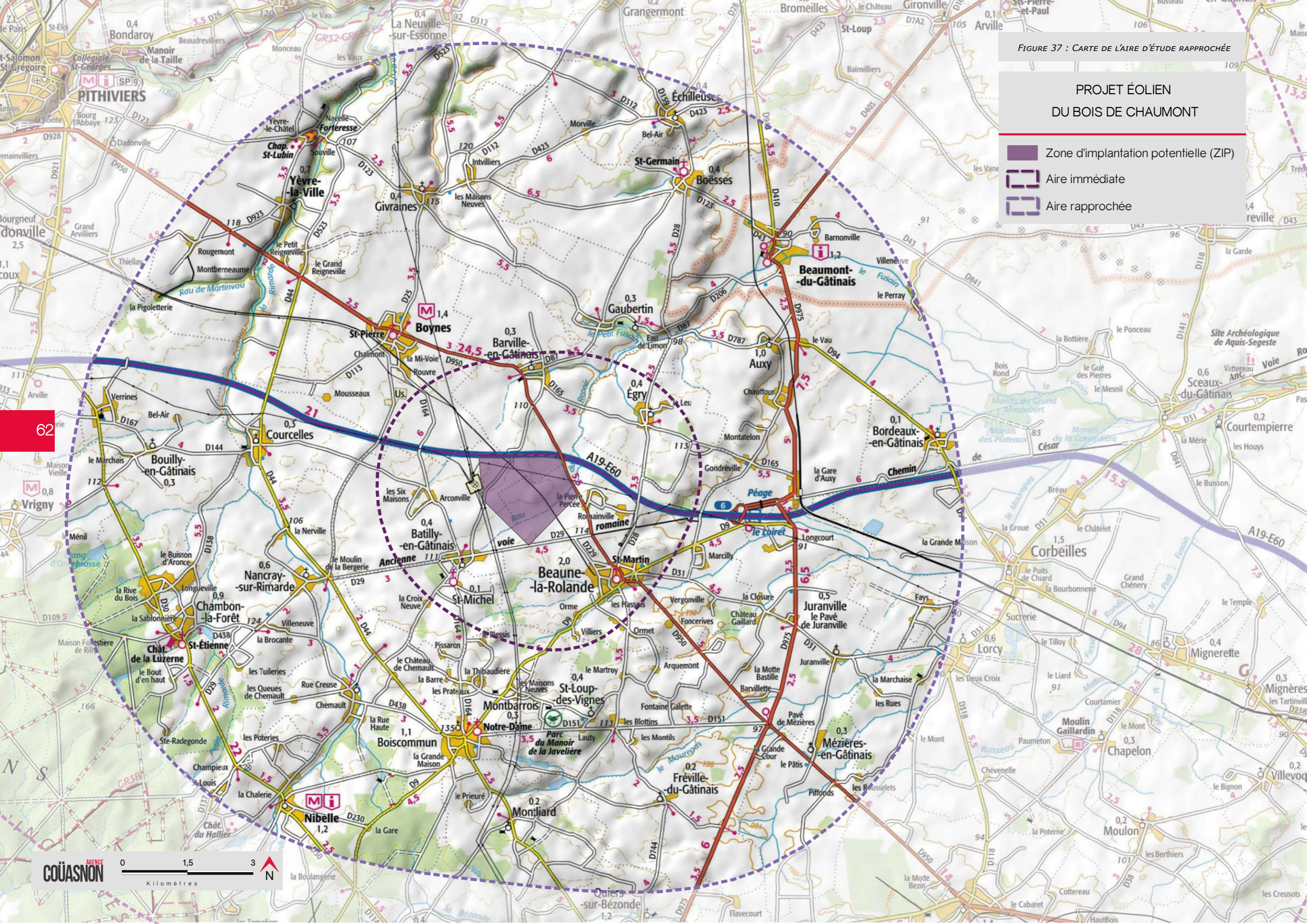
4. SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES DE L'AIRE ÉLOIGNÉE

L'analyse de l'état initial de l'aire éloignée a mis en évidence quelques sensibilités paysagères (très faible à modérée), qui seront analysées plus précisément dans les aires plus proches et/ou feront l'objet de photomontages dans l'analyse des impacts. Néanmoins, le paysage semble en capacité, à cette échelle, d'accueillir un nouveau projet éolien.

FIGURE 37 : CARTE DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

PROJET ÉOLIEN DU BOIS DE CHAUMONT

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée



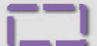


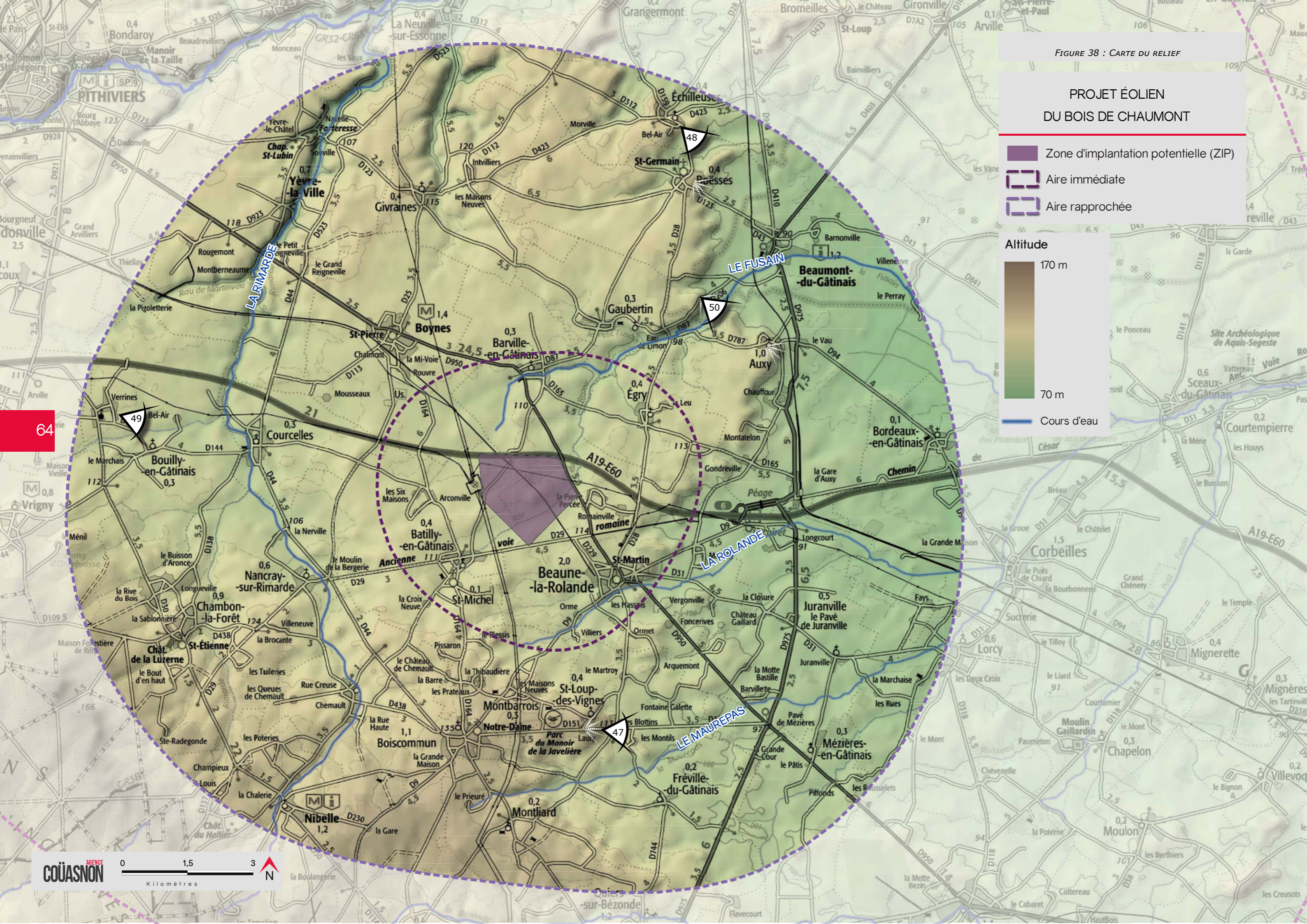
D . Analyse de l'état initial de l'aire d'étude rapprochée



FIGURE 38 : CARTE DU RELIEF

PROJET ÉOLIEN DU BOIS DE CHAUMONT

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée



1 . CONTEXTE PAYSAGER

Afin d'affiner la compréhension du paysage de l'aire d'étude et notamment la typologie des perceptions au sein du périmètre de l'aire rapprochée, l'analyse se décline suivant trois catégories : (1) Relief et Hydrographie, (2) Axes de communication et (3) Habitat. La mise en commun de l'évaluation de la sensibilité paysagère de chaque typologie d'enjeu permettra de caractériser la sensibilité générale du contexte paysager.

1.1. LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

Le relief présente une déclivité générale du sud-ouest vers le nord-est où les points les plus hauts sont situés dans la forêt d'Orléans au sud-ouest de l'aire rapprochée. La différence altimétrique du territoire est d'environ 60 mètres mais reste peu perceptible. Le paysage est rythmé de douces variations du relief et de buttes habitées qui offrent des vues panoramiques.

Quelques cours d'eau sillonnent le territoire telle que le Fusain, la Rolande et le Maurepas. A noter aussi la Rimarde qui passe à l'ouest de l'aire rapprochée et dont le tracé forme une vallée marquée. Cependant, les vues depuis cette vallée sont fermées par une ripisylve importante à partir du bourg de Courcelles.

L'aire rapprochée est caractérisée par l'unité paysagère du Gâtinais qui couvre la majeure partie du territoire de ses grandes étendues cultivées. Quelques bois prennent place de manière éparse sur le plateau agricole tandis que des boisements plus importants sont présents au sud-ouest de l'aire rapprochée, à la lisière de la forêt d'Orléans (Le Frétois, Bois de la Gnette).

Les structures paysagères de l'aire rapprochée sont relativement favorables à l'implantation d'éoliennes dont les dimensions sont cohérentes avec les étendues cultivées.



PHOTO 48 : LES BOURGS D'ÉCHILLEUSES ET DE BOËSSES SONT SÉPARÉS PAR UNE LÉGÈRE DÉPRESSION (© AGENCE COUASNON)

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE



PHOTO 47 : DEPUIS LA RD 151 À PROXIMITÉ DE ST-LOUP-DES-VIGNES, LE RELIEF PERMET DES VUES EN PROFONDEUR SUR LA PLAINE AGRICOLE PARSEMÉE DE BOISEMENTS (© AGENCE COUASNON)






PHOTO 49 : DEPUIS LA FRANGE EST DE VERRINE, LES VUES SONT OUVERTES SUR LES VASTES PARCELLES AGRICOLES ET ON PEUT APERCEVOIR EN ARRIÈRE-PLAN LA RIPISYLVE DE LA RIMARDE (© AGENCE COUASNON)





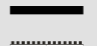

PHOTO 50 : LES VERSANTS DE LA VALLÉE DU FUSAIN PERMETTENT DE PRENDRE UN PEU DE HAUTEUR ET DE BÉNÉFICIER DE VUES PANORAMIQUES (© AGENCE COUASNON)

FIGURE 39 : CARTE DES PRINCIPAUX AXES ROUTIERS

PROJET ÉOLIEN DU BOIS DE CHAUMONT





-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée

Axe routier

-  < 5 000 véhicules/jour
-  2 000 < X < 5 000 véhicules/jour
-  < 2 000 véhicules/jour
-  Axe ferroviaire

Source : Conseil départemental du Loiret 2017

Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  1,0 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Pour se représenter les angles ...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **0,87 cm** placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **1,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

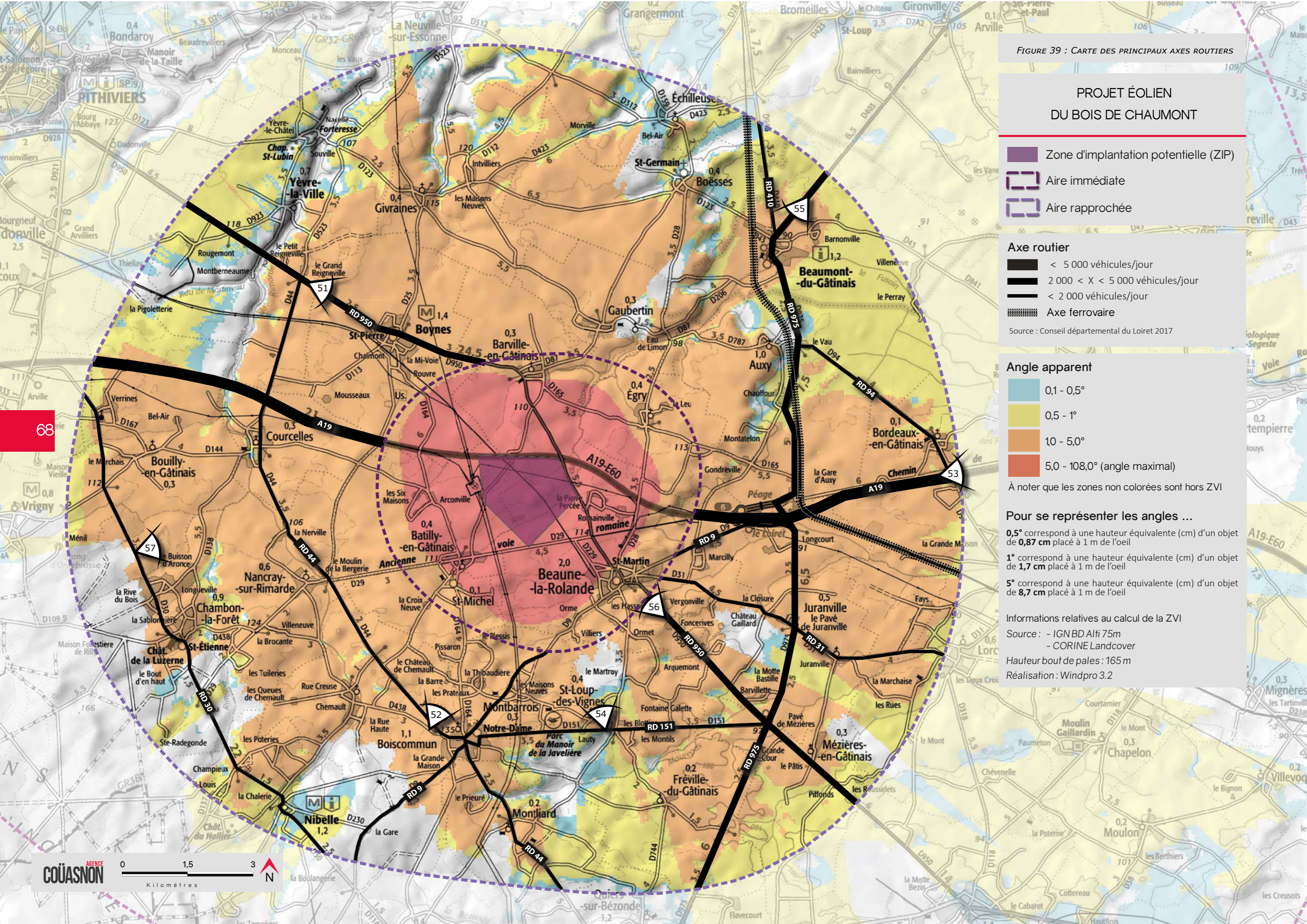
5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **8,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 165 m

Réalisation : Windpro 3.2



1.2. LES PRINCIPAUX AXES DE COMMUNICATION

Le périmètre de l'aire d'étude rapprochée englobe une grande diversité d'axes de circulation : en effet, des routes communales à l'autoroute A 19, en passant par les routes départementales et la voie ferrée (ligne de fret), c'est un réseau très varié qui se déploie sur le territoire.

De manière générale, les axes routiers, dont le tracé est souvent rectiligne, offrent des ouvertures visuelles larges et profondes sur les parcelles cultivées qui s'étirent à perte de vue sur le plateau du Gâtinais. Les boisements de taille variable, les ondulations du relief et/ou les silhouettes arborées des villages tronquent localement les perceptions en direction de la ZIP. Dans la vallée du Fusain, la végétation dense du fond de vallée et les versants masquent les vues vers la ZIP.

L'autoroute A 19 traverse l'aire d'étude rapprochée d'est en ouest et longe la limite nord de la ZIP. Cette axe de fréquentation important offre à l'automobiliste des séquences variables : ouvertes sur l'espace cultivé dans l'axe de la ZIP, fermées par les talus bordant la voie ou tronquées par les boisements au second plan.

L'analyse de la sensibilité vis-à-vis du projet éolien pour chaque axe de communication est donné sur la carte de la page suivante.



PHOTO 53 : DEPUIS L'AUTOROUTE A19, LES VUES SONT OUVERTES PAR ENDROITS COMME ICI AU CROISEMENT AVEC LA RD 31 (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 51 : DEPUIS LA RD 950, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT OUVERTES SUR LE MILIEU AGRICOLE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 54 : DEPUIS LA RD 151 À PROXIMITÉ DE ST-LOUP-DES-VIGNES, LE RELIEF LÉGÈREMENT BOMBÉ TRONQUE LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 52 : DEPUIS LA RD 44 PRÈS DE BOISCOMMUN, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT TRONQUÉES PAR LES BOISEMENTS EN ARRIÈRE-PLAN (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 55 : DEPUIS LA RD 403, EN DIRECTION DE BEAMONT-EN-GÂTINAIS, LES VUES SONT OUVERTES SUR LE MILIEU AGRICOLE ET LA ZIP PREND PLACE DANS L'AXE DE LA ROUTE DE MANIÈRE TRONQUÉE PAR LA TRAME VÉGÉTALE ET BÂTIE DU VILLAGE DE BEAUMONT-DU-GÂTINAIS EN ARRIÈRE-PLAN (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 56 : LE TRACÉ DE LA RD 950 EST STRICTEMENT RECTILIGNE AU SEIN DE L'AIRE RAPPROCHÉE SUR PLUSIEURS KILOMÈTRES, DE PLUS, LE SITE D'IMPLANTATION POTENTIEL PREND PLACE DANS L'AXE DE CETTE ROUTE ET LES VUES SONT MAJORITAIREMENT OUVERTES BIEN QU'AU FUR ET À MESURE QUE L'ON S'APPROCHE DE L'AIRE IMMÉDIATE, LA TRAME VÉGÉTALE ET BÂTIE DE BEAUNE-LA-ROLANDE TRONQUE LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 57 : DEPUIS LA RD 30 AU NORD DE CHAMBON-LA-FORÊT, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT PARTIELLEMENT FERMÉES PAR LES DIFFÉRENTS BOISEMENTS

1.2.1. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DES AXES DE COMMUNICATION

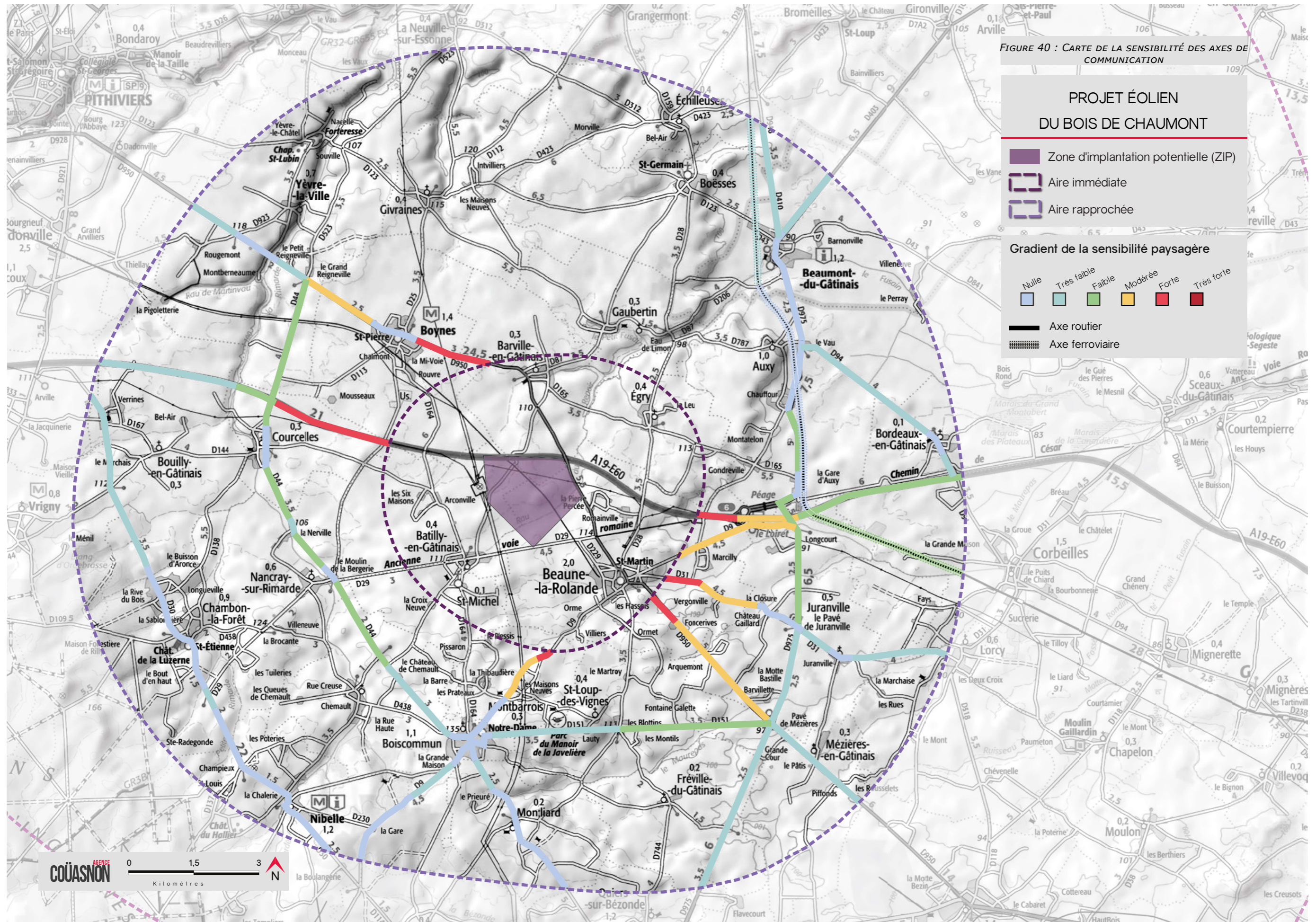


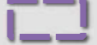



FIGURE 40 : CARTE DE LA SENSIBILITÉ DES AXES DE COMMUNICATION

FIGURE 41 : CARTE DE LA RÉPARTITION DES BOURGS





PROJET ÉOLIEN
DU BOIS DE CHAUMONT

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée

Typologie d'implantation de l'habitat

-  Plateau
-  Versant

Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  1,0 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)

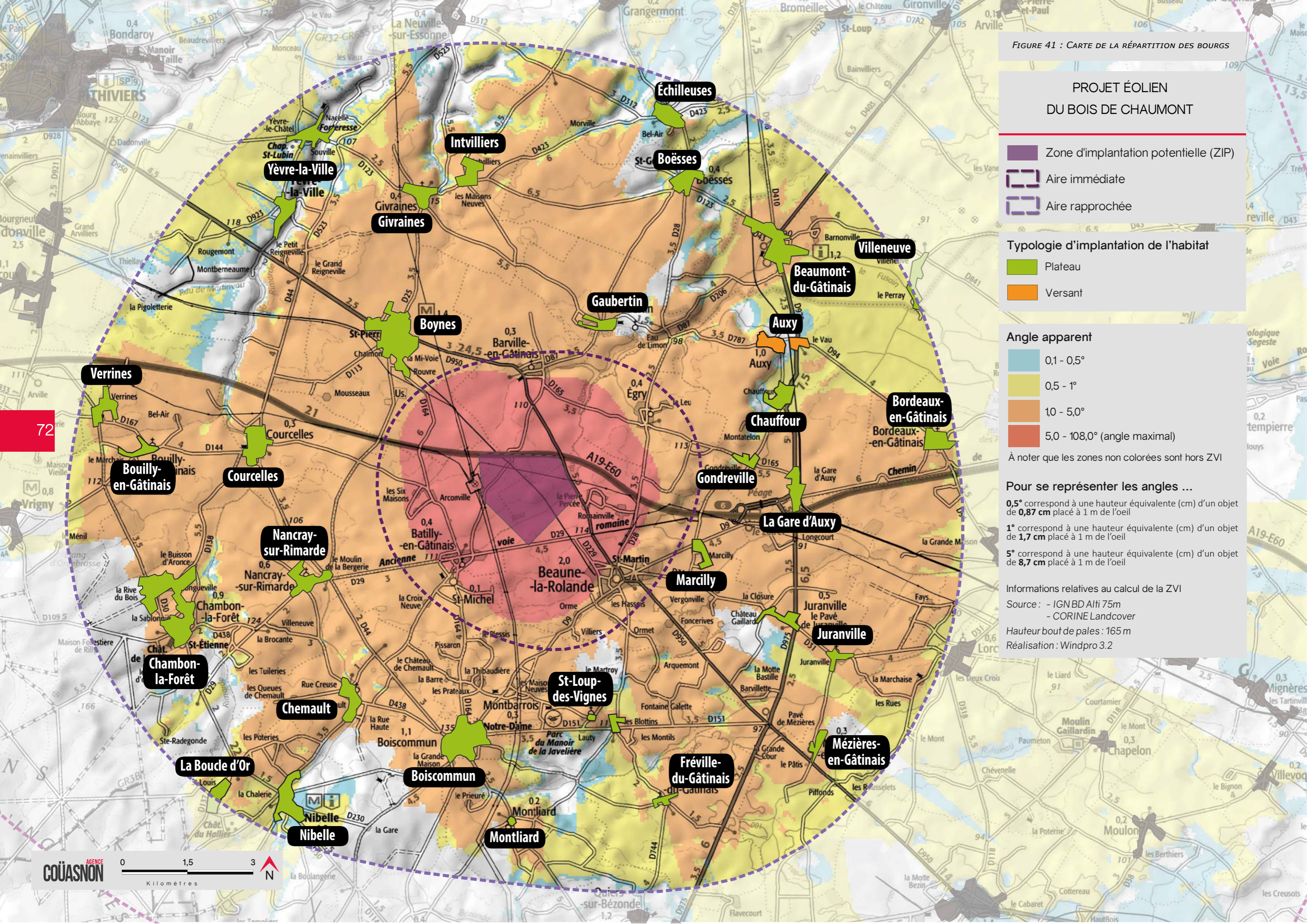
À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Pour se représenter les angles ...

- 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **0,87 cm** placé à 1 m de l'oeil
- 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **1,7 cm** placé à 1 m de l'oeil
- 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **8,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

Informations relatives au calcul de la ZVI

- Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover
- Hauteur bout de pales : 165 m
- Réalisation : Windpro 3.2



1.3. LA PERCEPTION DU SITE ÉOLIEN DEPUIS L'HABITAT

1.3.1. MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE

Ce chapitre a pour objectif de porter un regard attentif sur l'organisation de l'habitat au sein de l'aire rapprochée en analysant, par typologie d'implantation*, les perceptions depuis les entrées, cœurs et sorties de bourgs.

Cette analyse s'appuie sur plusieurs éléments :

- > la caractérisation de l'implantation de l'habitat. Cette analyse explique le degré d'ouverture du bourg sur le paysage en fonction de sa typologie d'implantation (par exemple : vallée = vue potentiellement fermée par le relief tandis que rebord de plateau = vue potentiellement ouverte).
- > des photographies représentatives, prises lors de la campagne terrain, depuis le centre-bourg ou les franges urbaines des bourgs les plus sensibles et/ou représentatifs de chaque typologie d'habitat.
- > un bloc diagramme, nappé d'une couche BD ortho ©, pour illustrer les typologies d'habitat (facteur d'élévation 1 pour 3).
- > la synthèse de la perception depuis les entrées, cœurs et sorties de bourg et une évaluation de la sensibilité générale de chaque bourg sur une carte de synthèse en fin de chapitre.

À noter que l'étude porte sur l'habitat de l'ensemble de l'aire d'étude rapprochée. Trois catégories d'habitat sont ainsi prises en compte : les villes, les villages et les hameaux. Les villes regroupent plus de 2000 habitants**, les villages comptent moins de 2000 habitants, et les hameaux sont rattachés à un village (ils peuvent parfois être plus conséquents que ce dernier).

* La classification de la typologie d'implantation de l'habitat est issue de notre analyse

** Définition de l'INSEE



Typologie de l'habitat :

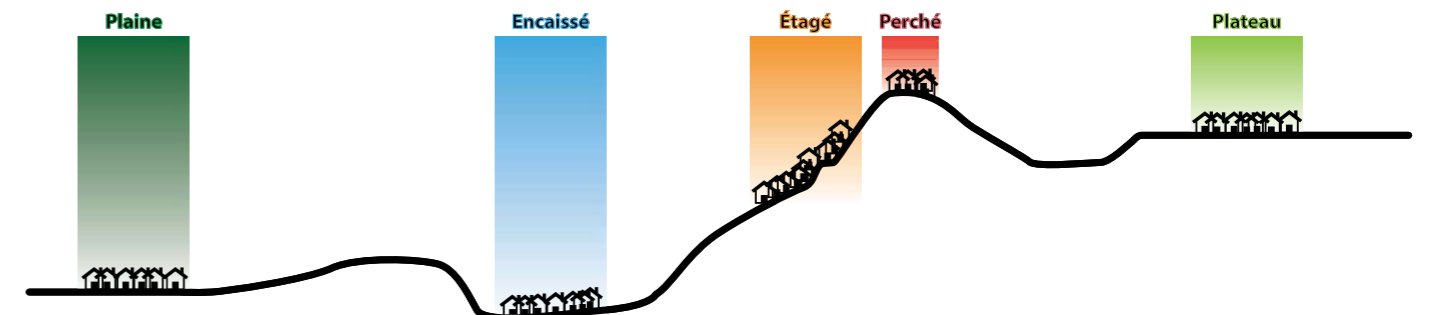


FIGURE 42 : ILLUSTRATION DE LA TYPOLOGIE DE L'HABITAT



1.3.2. HABITAT DE PLATEAU CULTIVÉE

28 lieux de vies se sont développés sur le plateau cultivé du Gâtinais au sein de l'aire d'étude rapprochée.

> Les entrées de bourgs (franges opposées au site d'étude) :

Les perceptions depuis les entrées de bourgs sont majoritairement fermées par la trame bâtie et la trame végétale même depuis les bourgs les plus proches tel que Boynes ou Gaubertin.

> Les sorties de bourgs (franges orientées en direction du site d'étude) :

Les sorties de bourgs donnent à voir sur l'espace agricole et la trame arborée. La présence de bois qui s'intercalent entre le village et le site d'implantation potentiel peuvent limiter les vues. Toutefois, les filtres visuels sont peu nombreux et les vues sont majoritairement ouvertes depuis les sorties de bourgs et les franges bâties attenantes.

> Les cœurs de bourgs :

Du fait de la densité du tissu urbain de ces villes et villages, associée à la trame arborée, les perceptions sont fermées depuis les cœurs de bourgs. Ponctuellement des percées visuelles partielles sont toutefois possibles vers la ZIP pour les villages de Saint-Loup-des-Vignes, Fréville-du-Gâtinais, Juranville, Mézières-en-Gâtinais et le hameau de Montliard.

COMMUNE	CATÉGORIE	DISTANCE DU SITE D'ÉTUDE EN KM	IMPLANTATION	DESCRIPTION	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE					
Échilleuses	Village	8	Plateau	Implanté au cœur du plateau cultivé	Partiellement en ZVI
Boësses	Village	6,5	Plateau	Implanté au cœur du plateau cultivé à proximité du Fossé Leroy	En ZVI
Beaumont-du-Gâtinais	Village	6,5	Plateau	Implanté au cœur du plateau cultivé à proximité du Fusain	En ZVI
Gaubertin	Village	3	Plateau	Implanté sur le plateau cultivé à la source du Petit Fusain	En ZVI
Villeneuve	Hameau	8,7	Plateau	Implanté sur le plateau agricole le long du Fusain	En ZVI
Chauffour	Village	4,8	Plateau	Implanté au cœur du plateau agricole à proximité de la RD 975	En ZVI
Gondreville	Village	3,7	Plateau	Implanté au cœur du plateau agricole le long de la RD 165	En ZVI
Bordeaux-en-Gâtinais	Village	8	Plateau	Implanté au cœur du plateau agricole à proximité de la RD 94	En ZVI
La Gare d'Auxy	Hameau	4,7	Plateau	Implanté au cœur du plateau agricole le long de la RD 975	En ZVI
Marcilly	Village	2,8	Plateau	Implanté au cœur du plateau agricole à proximité de la RD 9	En ZVI
Juranville	Village	6,7	Plateau	Implanté au cœur du plateau cultivé le long de la RD 975	En ZVI
Saint-Loup-des-Vignes	Village	4,1	Plateau	Implanté sur le plateau agricole à proximité du Bois de Laurent	En ZVI
Fréville-du-Gâtinais	Village	6,5	Plateau	Implanté au cœur du plateau agricole	En ZVI
Mézières-en-Gâtinais	Village	7,6	Plateau	Implanté sur le plateau agricole le long de la RD 818	En ZVI

FIGURE 44 : LISTE DES HABITATS PRÉSENTANT UNE IMPLANTATION EN PLAINE (1/2)

COMMUNE	CATÉGORIE	DISTANCE DU SITE D'ÉTUDE EN KM	IMPLANTATION	DESCRIPTION	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE
Montliard	Hameau	6,3	Plateau	Implanté sur le plateau agricole à proximité de la source du Maurepas	En ZVI
Boiscommun	Village	4,1	Plateau	Implanté au cœur du plateau agricole au croisement de la RD 9 et la RD 44	En ZVI
Nibelle	Village	7,3	Plateau	Implanté le long de la Rimarde à proximité de la RD 30	En ZVI
Chemault	Village	5,1	Plateau	Implanté en bordure de la Rimarde sur le plateau agricole	En ZVI
La Boucle d'Or	Village	8	Plateau	Implanté à la lisière de la Forêt d'Orléans, entre la Rimarde et la Petite Rimarde	En ZVI
Chambon-la-Forêt	Village	6,8	Plateau	Implanté à la lisière de la Forêt d'Orléans, entre le Gournet et la Petite Rimarde	En ZVI
Nancray-sur-Rimarde	Village	3,8	Plateau	Implanté au cœur du plateau agricole à proximité de la Rimarde	En ZVI
Courcelles	Village	4,7	Plateau	Implanté au cœur du plateau agricole le long de la Rimarde	En ZVI
Bouilly-en-Gâtinais	Village	7,3	Plateau	Implanté au cœur du plateau agricole à proximité du Serin	En ZVI
Verrines	Village	8,3	Plateau	Implanté au cœur du plateau agricole à proximité de la RD 30	En ZVI
Boynes	Village	2,3	Plateau	Implanté au cœur du plateau agricole à proximité de la RD 950	En ZVI
Yèvre-la-Ville	Village	6,9	Plateau	Implanté au cœur du plateau agricole en bordure de la Rimarde	Partiellement en ZVI
Givraines	Village	5,7	Plateau	Implanté au cœur du plateau agricole, le long de la RD 123 et la RD 25	En ZVI
Intvilliers	Village	6,1	Plateau	Implanté au cœur du plateau agricole, le long de la RD 112	En ZVI

FIGURE 45 : LISTE DES HABITATS PRÉSENTANT UNE IMPLANTATION EN PLAINE (2/2)



PHOTO 58 : DEPUIS LES ABORDS DU HAMEAU DE MONTLIARD, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT FERMÉES PAR LES NOMBREUX BOISEMENTS EN ARRIÈRE-PLAN (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 60 : VUE FERMÉE PAR LA TRAME BÂTIE ET LA VÉGÉTATION PRIVATIVE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LE CENTRE-BOURG DE JURANVILLE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 59 : DEPUIS LA FRANGE NORD-EST DE BOISCOMMUN, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT OUVERTES SUR LE MILIEU AGRICOLE; CEPENDANT, LA PRÉGNANCE VISUELLE DE LA ZIP RESTE FAIBLE AU VU DE LA DISTANCE D'ÉLOIGNEMENT (© AGENCE COUASNON)

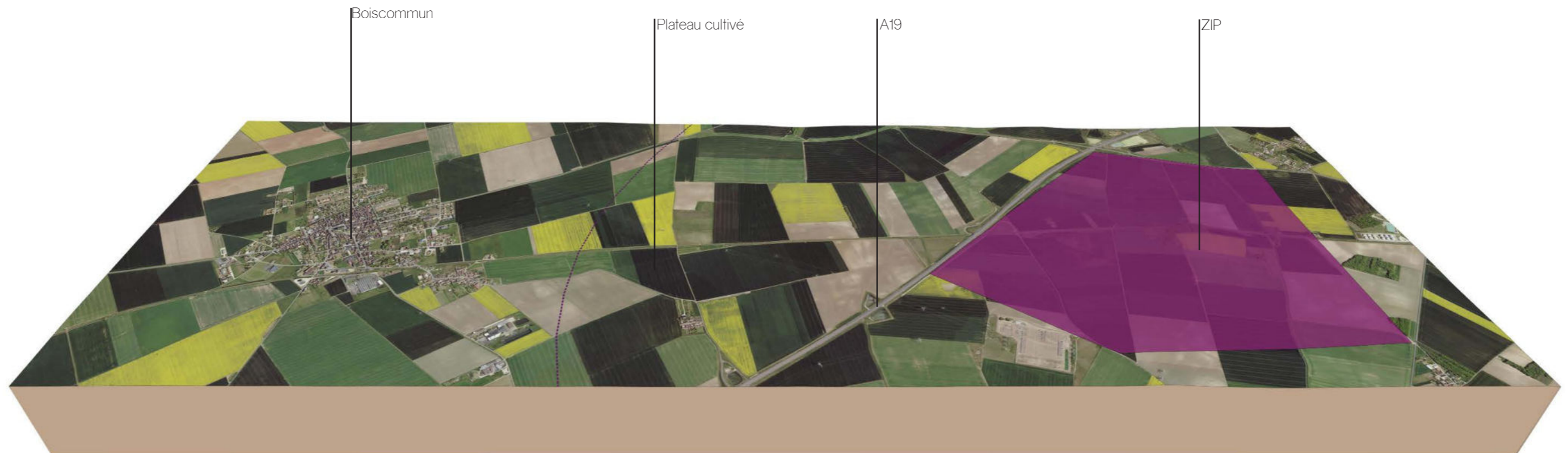




PHOTO 61 : VUE FERMÉE PAR LA VÉGÉTATION PRIVATIVE EN DIRECTION DE LA ZIP EN SORTIE DU HAMEAU DE LA GARE D'AUXY (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 65 : VUE FERMÉE PAR LA TRAME BÂTIE EN DIRECTION DE LA ZIP EN ENTRÉE DE BOURG DE GONDREVILLE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 62 : VUE TRONQUÉE PAR LE RELIEF DEPUIS LA FRANGE SUD DU VILLAGE DE CHAUFFOUR (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 66 : VUE FERMÉE PAR LE RELIEF ET LA TRAME BÂTIE DEPUIS LE CENTRE-BOURG DE CHAUFFOUR © AGENCE COUASNON)



PHOTO 63 : VUE TRONQUÉE PAR LE RELIEF EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LA FRANGE OUEST DU HAMEAU DE VILLENEUVE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 67 : VUE FERMÉE PAR LA TRAME VÉGÉTALE DEPUIS LA RD 403 EN ENTRÉE DE BOURG DE BEAUMONT-DU-GÂTINAIS (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 64 : VUE FERMÉE PAR LA TRAME VÉGÉTALE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LA FRANGE NORD DE BEAUMONT-DU-GÂTINAIS (© AGENCE COUASNON)

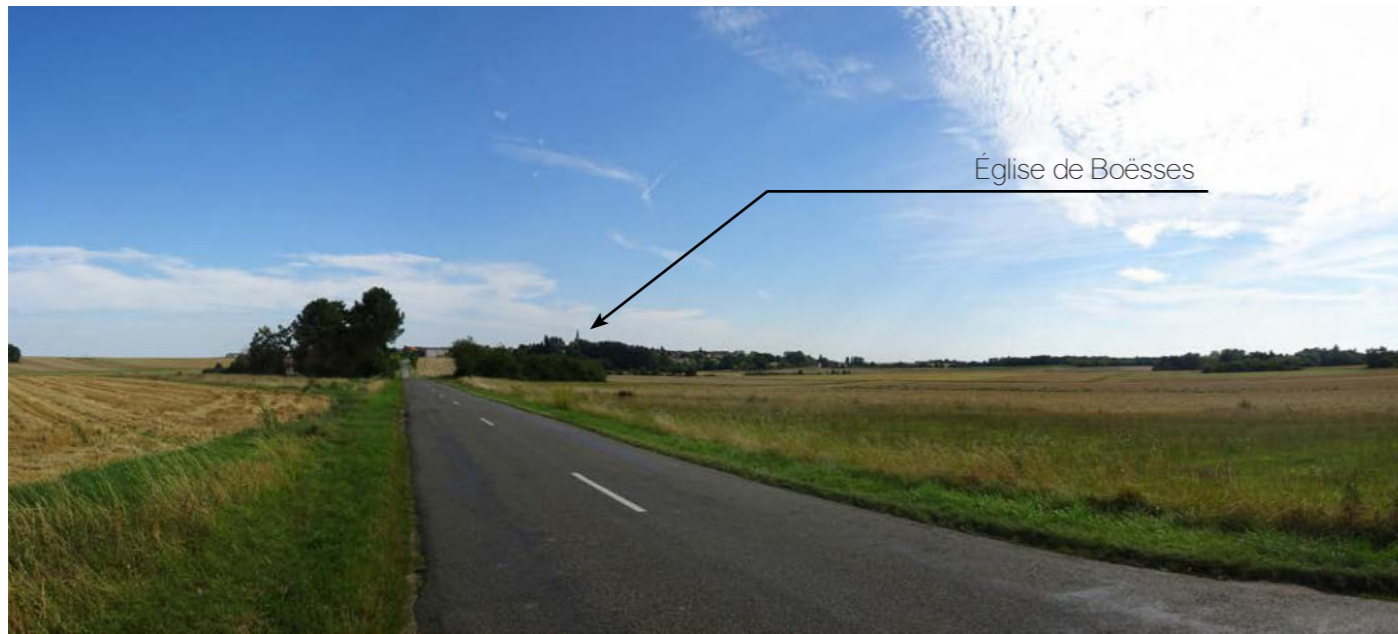


PHOTO 68 : DEPUIS LA SORTIE DE BOURG D'ÉCHILLEUSES, LA ZIP EST TRONQUÉE PAR LA TRAME BOISÉE EN ARRIÈRE-PLAN EN PROFONDEUR (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 71 : VUE OUVERTE EN DIRECTION DE LA ZIP EN SORTIE DE BOURG DE BOYNES (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 69 : VUE PARTIELLE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LA FRANGE SUD DE BOYNES AUX ABORDS DE LA RD 164 (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 72 : VUE FERMÉE PAR LA TRAME VÉGÉTALE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LE CENTRE-BOURG DE YÈVRE-LA-VILLE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 70 : DEPUIS LES FRANGES EST DE CHAMBON-LA-FORÊT, LES VUES EN DIRECTION DU SITE D'IMPLANTATION SONT OUVERTES SUR LE MILIEU AGRICOLE ; CEPENDANT, LA ZIP EST TRONQUÉE PAR LES MASSES BOISÉES EN ARRIÈRE-PLAN

1.3.3. HABITAT DE VERSANT

Au sein de l'aire d'étude rapprochée, seul le bourg d'Auxy s'est développé en rebord de plateau et dont les franges offre des vues en profondeur.

> Les entrées de bourgs (franges opposées au site d'étude) :

De part l'implantation du village, les vue depuis l'entrée de bourg d'Auxy sont fermées par le relief et la trame bâtie.

> Les sorties de bourgs (franges orientées en direction du site d'étude) :

Depuis la RD 787 en sortie de bourg d'Auxy, les vues sont ouvertes sur le plateau agricole et la ZIP est visible en arrière-plan.

> Les cœurs de bourgs :

Du fait de la densité du tissu urbain et de la faible prégnance visuelle, les perceptions sont fermées depuis le cœur de bourg d'Auxy.

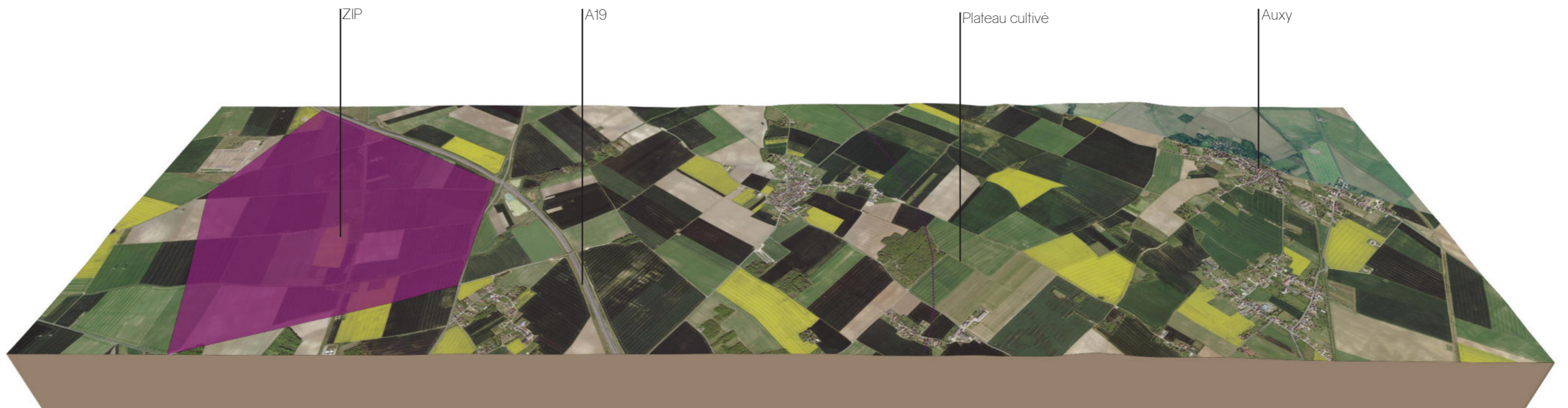
COMMUNE	CATÉGORIE	DISTANCE DU SITE D'ÉTUDE EN KM	IMPLANTATION	DESCRIPTION	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE					
Auxy	Village	5,1	Versant	Implanté en rebord de plateau de la vallée du Fusain	En ZVI



PHOTO 73 : VUE OUVERTE SUR LE PLATEAU AGRICOLE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LA RD 787 EN SORTIE DE BOURG D'AUXY (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 74 : VUE FERMÉE PAR LE RELIEF ET LA TRAME VÉGÉTALE DU BOURG DEPUIS LA RD 787 EN ENTRÉE DE BOURG D'AUXY (© AGENCE COUASNON)



1.3.4. CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG

Selon l'implantation du bourg, l'orientation des voies d'accès et la présence, ou non, d'éléments structurants et identifiables (clocher ou monument patrimonial émergeant de la silhouette du bourg) il peut exister une sensibilité vis-à-vis du projet éolien.

À l'échelle de l'aire rapprochée, le risque d'effet d'écrasement est faible. En revanche, le projet éolien peut constituer une concurrence visuelle avec les silhouettes des villages qui modifie la lecture du paysage.

Dans le cas du présent projet, plusieurs bourgs sont concernés :

> Boynes

Le village de Boynes se situe au nord-ouest de la ZIP à la limite de l'aire immédiate. Depuis la RD 950, en arrivant de Pithiviers, on peut distinguer à plusieurs centaines de mètres à l'avance la silhouette du bourg de Boynes et son clocher qui se détache. Dans ce contexte, la ZIP se place en arrière-plan dans l'axe de la route de manière tronquée par la masse végétale du bourg. A noter que la présence d'une ligne à haute tension marque ce panorama.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

> Boësses

Le village de Boësses est implanté sur le plateau agricole au nord de la ZIP. Depuis la RD 28 en sortie de bourg d'Échilleuses, il existe un risque de covisibilité indirecte avec la silhouette de bourg de ce village.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

> Courcelles

Depuis la RD 144, en arrivant depuis Bouilly-en-Gâtinais, la silhouette du bourg de Courcelles est identifiable par la masse boisée qui entoure le village ainsi que le clocher de l'église et le château qui se détache de l'horizon. Dans ce paysage, la ZIP prend place en arrière-plan du château d'eau dans l'axe de la route et entre en concurrence visuelle directe avec la silhouette de bourg.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE

> Bouilly-en-Gâtinais

Depuis la RD 144, à la limite de l'aire éloignée en venant de Vrigny, on peut voir en arrivant sur Bouilly en Gâtinais le clocher de l'église qui pointe le ciel et se détache de la silhouette de bourg. La ZIP prend place sur la droite et entre en concurrence visuelle indirecte avec la silhouette du bourg

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE



PHOTO 76 : CONCURRENCE VISUELLE AVEC LE PROJET ÉOLIEN PRESENTIE DEPUIS LA RD 950 AU NORD-EST DU VILLAGE DE BOYNES (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 77 : CONCURRENCE VISUELLE AVEC LE PROJET ÉOLIEN PRESENTIE DEPUIS LA RD 28 OÙ LE CLOCHER DE L'ÉGLISE DE BOËSSE MARQUE LA PRÉSENCE DU VILLAGE (© AGENCE COUASNON)

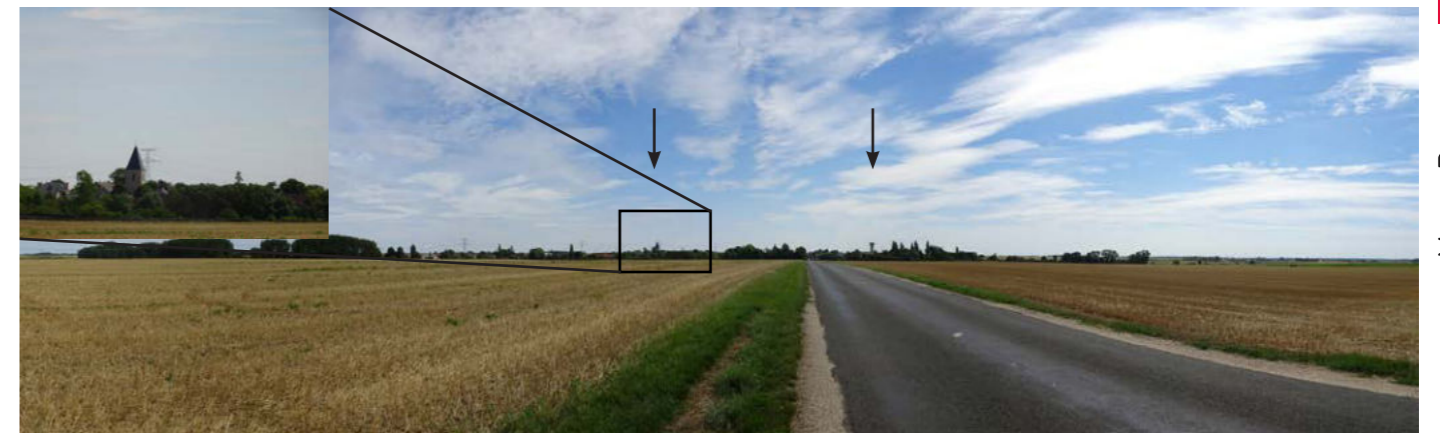


PHOTO 78 : DEPUIS LA RD 144 À L'EST DE COURCELLES, DEUX ENTITÉS SE DÉTACHE DE LA SILHOUETTE DE BOURG ET FORME DES POINTS D'APPEL POUR L'OBSERVATEUR : LE CLOCHER DE L'ÉGLISE ET LE CHÂTEAU D'EAU (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 75 : CONCURRENCE VISUELLE AVEC LE PROJET ÉOLIEN PRESENTIE DEPUIS LA RD 144 OÙ LE CLOCHER DE L'ÉGLISE DE BOUILLY-EN-GÂTINAIS MARQUE LA PRÉSENCE DU VILLAGE (© AGENCE COUASNON)

> Fréville-du-Gâtinais

Depuis la RD 744 au sud de l'aire rapprochée, la ZIP entre en concurrence visuelle indirecte avec la silhouette de bourg de Fréville-du-Gâtinais.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

> Intvilliers

Depuis la RD 112, à l'est du bourg d'Intvilliers, la silhouette du bourg est identifiable par la végétation qui entoure la trame bâtie du village. Dans ce paysage, la ZIP prend place sur la gauche de manière tronquée par le relief et entre en concurrence visuelle indirecte avec la silhouette de bourg.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

> Nancray-sur-Rimarde

Depuis la RD 29 en arrivant sur Nancray-sur-Rimarde, le relief permet une vue plongeante sur le milieu agricole et la silhouette du village. La ZIP prend place sur la droite et entre en concurrence visuelle indirecte avec la silhouette du bourg.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE

> Boiscommun

Le village de Boiscommun se place au sud de la ZIP sur le plateau agricole. Depuis la RD 44 en arrivant depuis Montliard, on peut voir le clocher de l'église se détacher de la trame boisée du village. Dans ce paysage, la ZIP se place en arrière-plan de manière tronquée par la trame boisée et entre en concurrence visuelle avec la silhouette de bourg.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE



PHOTO 79 : CONCURRENCE VISUELLE AVEC LE PROJET ÉOLIEN ET LA SILHOUETTE DE NANCRAY-SUR-RIMARDE PRESSENTIE DEPUIS LA RD 29 (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 80 : CONCURRENCE VISUELLE AVEC LA SILHOUETTE DE BOURG DE FRÉVILLE-DU-GÂTINAIS PRESSENTIE DEPUIS LA RD 744 AU SUD DE L'AIRE RAPPROCHÉE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 81 : CONCURRENCE VISUELLE AVEC LA SILHOUETTE DE BOURG D'INTVILLIERS DEPUIS LA RD 112 (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 82 : DEPUIS LA RD 44 AU SUD-OUEST DE BOISCOMMUN, LE CLOCHER DE L'ÉGLISE SE DÉTACHE DE LA SILHOUETTE DU BOURG (© AGENCE COUASNON)

> Marcilly

Le bourg de Marcilly se situe à l'est de la ZIP à proximité de la limite avec l'aire immédiate au cœur du plateau agricole. Le relief et le tracé strictement rectiligne de la route permet des vues en profondeur sur le milieu agricole et l'on peut voir les habitations de Marcilly en arrière-plan avec dans l'axe de la route un clocher qui se détache de l'horizon. Il s'agit cependant du clocher de l'église de Beaune-la-Rolande situé derrière le bourg de Marcilly qui forme un point d'appel pour l'observateur. Dans ce panorama, la ZIP prend place sur la droite de manière tronquée par le relief et entre en concurrence visuelle avec la silhouette de bourg de Marcilly.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE



PHOTO 83 : CONCURRENCE VISUELLE AVEC LA SILHOUETTE DE BOURG DE MARCILLY DEPUIS LA RD 9 (© AGENCE COUASNON)

> Gondreville

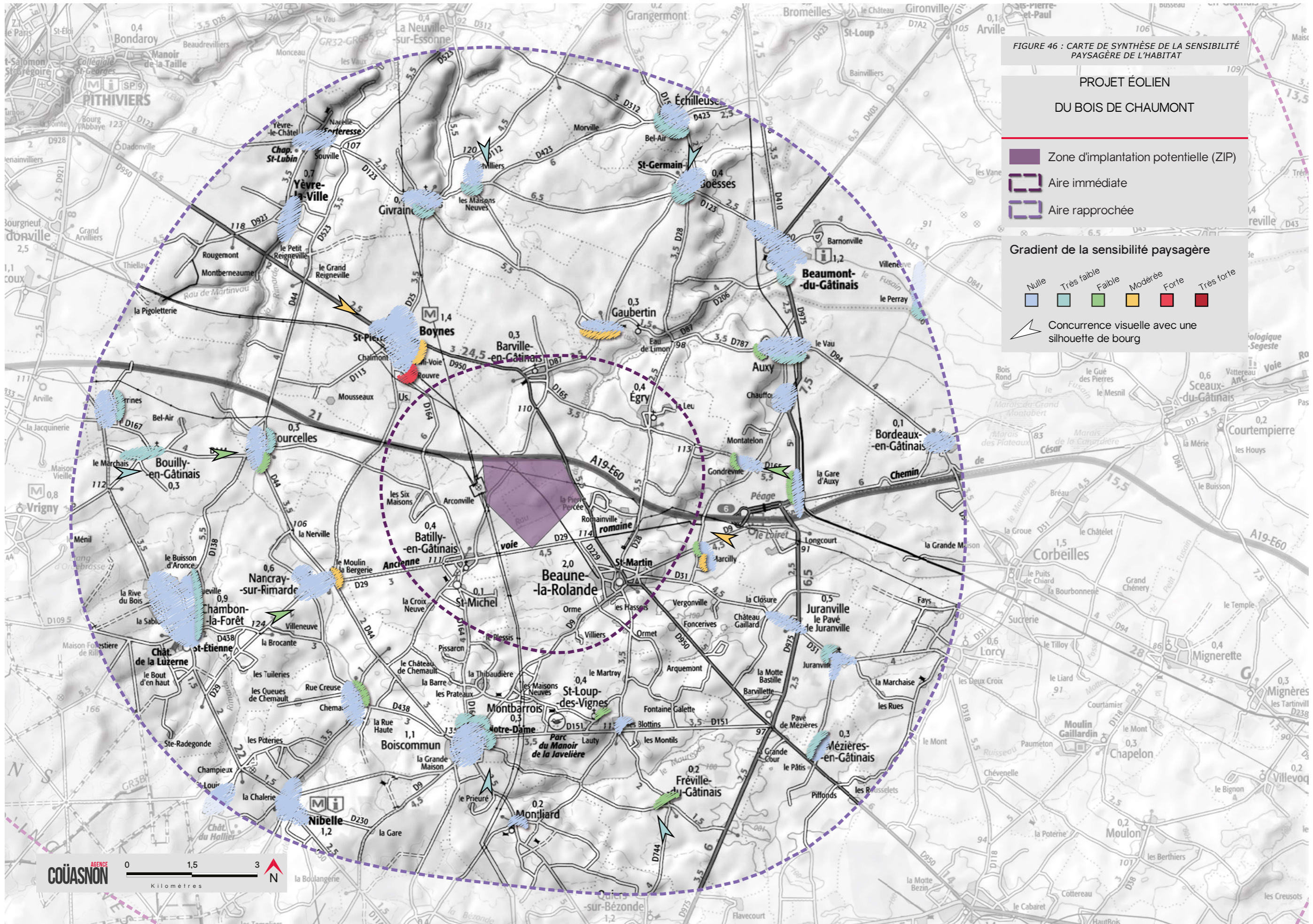
Depuis la RD 165 en venant de la gare d'Auxy, la trame bâtie et végétale du bourg de Gondreville se dessine à l'horizon avec plus particulièrement le château d'eau qui se détache de l'horizon. Dans ce paysage, la ZIP prend place sur la gauche et entre en concurrence visuelle indirecte avec la silhouette de bourg de Gondreville.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE



PHOTO 84 : CONCURRENCE VISUELLE AVEC LE PROJET ÉOLIEN ET LA SILHOUETTE DE GONDREVILLE PRESSENTIE DEPUIS LA RD 165 (© AGENCE COUASNON)

1.3.5. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ LIÉE À L'HABITAT



1.4. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU CONTEXTE PAYSAGER

L'aire d'étude rapprochée est marquée par un relief peu contrasté où l'altimétrie augmente progressivement en s'éloignant de la zone d'implantation potentielle. Au cœur de l'espace agricole, composés de vastes parcelles, l'horizon est large et profond mais les perceptions sont parfois limitées par des boisements ou tronquées par les douces variations du relief. Le cours d'eau de la Rimarde au nord-ouest se niche au fond d'une vallée verdoyante qui découpe le plateau du Gâtinais et dont l'ambiance paysagère plus intime contraste fortement avec l'échelle des parcelles cultivées, propice au développement de l'éolien.

Les axes de communication de l'aire rapprochée présentent des sensibilités très faibles à fortes et notamment à proximité de l'aire immédiate. Depuis les principaux axes, les vues en direction du projet alternent entre perceptions ouvertes, tronquées et ponctuellement fermées par les bois et bosquets. L'autoroute A 19, le long de laquelle s'appuie le projet éolien du Bois de Chaumont, traverse l'aire rapprochée d'est en ouest et permet, par son orientation dans l'axe du projet, des vues ouvertes vers la ZIP. Il sera important que le projet s'inscrive lisiblement (implantation régulière et parallèle à la ligne de force que constitue l'A 19) et dans un rapport d'échelle cohérent (choix de la hauteur des éoliennes).




Concernant l'habitat, des sensibilités faibles à fortes ont été relevées pour plusieurs bourgs de l'aire d'étude (Boynes, Gaubertin, Marcilly, Nancray-sur-Rimarde) en raison des perceptions ouvertes pressenties depuis les franges. Des risques de concurrence visuelle avec le projet et la silhouette de plusieurs villages ont été relevés, notamment Boynes, Marcilly, Gondreville et Boiscommun.

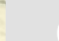


Pour les autres bourgs de l'aire d'étude, la sensibilité s'échelonne de nulle à faible au vu de leur implantation et/ou de l'éloignement par rapport à la ZIP.

À ce stade, quelques sensibilités majeures ont été relevées. Des mesures sont à prendre concernant l'implantation et la hauteur des machines pour garantir une insertion visuelle optimale du projet dans ce paysage marqué par l'horizontalité.


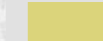


FIGURE 47 : CARTE DES MONUMENTS HISTORIQUES

PROJET ÉOLIEN
DU BOIS DE CHAUMONT

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée

-  Monument Historique
délimitation et numérotation
-  Périmètre de protection
rayon de 500 m - édifice classé
-  rayon de 500 m - édifice inscrit

Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  1,0 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)

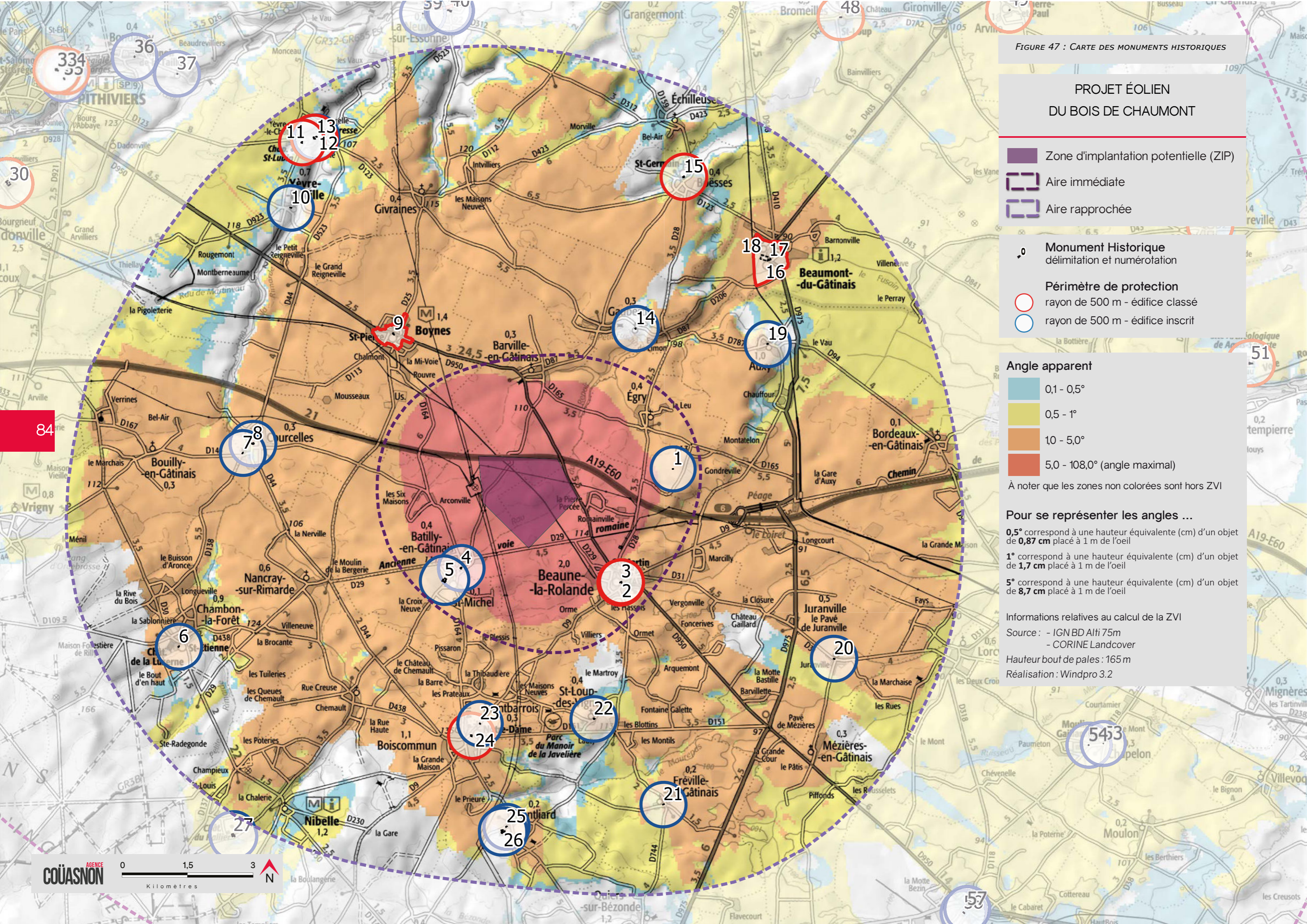
À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Pour se représenter les angles ...

- 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **0,87 cm** placé à 1 m de l'oeil
- 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **1,7 cm** placé à 1 m de l'oeil
- 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **8,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

Informations relatives au calcul de la ZVI

- Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover
- Hauteur bout de pales : 165 m
- Réalisation : Windpro 3.2



2 . LE PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

2.1. LES MONUMENTS HISTORIQUES

2.1.1. VISIBILITÉ DEPUIS L'ÉDIFICE PROTÉGÉ

Le détail des monuments présents dans l'aire d'étude très éloignée est donné ci-contre dans un tableau récapitulatif précisant notamment :

- > l'identification du monument, la commune et le degré de protection,
- > la distance entre le monument et le point le plus proche de la ZIP,
- > le cadre paysager de chaque édifice
- > l'ouverture pressentie des vues en direction de la ZIP

Pour ce dernier critère, l'analyse se base sur l'étude de la carte de visibilité de la ZIP, l'examen des vues potentielles à partir d'un repérage sur photo aérienne permettant de visualiser l'environnement immédiat de chaque édifice protégé ainsi que la typologie du monument. L'ensemble des vignettes est disponible en annexe du présent document.

Dès lors que les vues pressenties ne sont pas qualifiées de « fermées » (ligne surlignée en orangé dans le tableau), une analyse plus fine est présentée dans la suite de ce rapport, comprenant notamment :

- > un repérage sur photo aérienne avec un cône illustrant l'emprise visuelle maximale de la ZIP ;
- > des photographies issues de la campagne terrain ;
- > une conclusion quant à la sensibilité réelle de l'édifice.

L'ensemble des vignettes est disponible en annexe du présent document.

Dans l'aire rapprochée, 20 monuments historiques ont été recensés. Parmi ces derniers, 5 présentent une sensibilité potentielle vis à vis du projet éolien.

N°	DÉPARTEMENT	COMMUNE	NOM	PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ DE LA ZIP
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE								
6	Loiret	Chambon-la-Forêt	Château de la Luzerne	Partiellement inscrit	14,3	Implanté au sud de Chambon-la-Forêt adossé à la ripisylve d'un affluent de la Petite Rimarde	En ZVI	ZIP masquée par la trame boisée
7	Loiret	Courcelles	Château de Courcelles-le-Roi	Inscrit	5,4	Implanté à l'ouest du bourg de Courcelles	En ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie du bourg
8	Loiret	Courcelles	Eglise Saint-Jacques	Partiellement inscrit	5,2	Implanté au cœur du bourg de Courcelles	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie
9	Loiret	Boynes	Eglise Saint-Pierre	Classé	3,4	Implanté au cœur du bourg de Boynes	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie
10	Loiret	Yèvre-la-Ville	Eglise Sainte-Brigide de Yèvre-la-Ville	Inscrit	7,0	Implanté au nord-est du bourg de Yèvre-la-Ville	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame végétale
11	Loiret	Yèvre-la-Ville	Chapelle Saint-Lubin à Yèvre-le-Châtel	Classé	8,2	Implanté à l'ouest du bourg de Yèvre-le-Châtel	En ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame végétale
12	Loiret	Yèvre-la-Ville	Château d'Yèvre-le-Châtel	Classé	8,2	Implanté au cœur du bourg de Yèvre-le-Châtel	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la végétation mais potentiellement visible depuis les tours du château
13	Loiret	Yèvre-la-Ville	Eglise Saint-Gault d'Yèvre-le-Châtel	Inscrit	8,2	Implanté au cœur du bourg de Yèvre-la-Ville	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la végétation
14	Loiret	Gaubertin	Eglise Saint-Aubin	Inscrit	3,4	Implanté au cœur d'un boisement, en bordure du bourg de Gaubertin	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la végétation
15	Loiret	Boësses	Eglise Saint-Germain (à l'exception de la sacristie moderne accolée au clocher)	Classé	7,0	Implanté au cœur du bourg de Boësses	Partiellement en ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et le relief
16	Seine-et-Marne	Beaumont-du-Gâtinais	Château (ancien)	Inscrit	6,5	Implanté en franges ouest du bourg de Beaumont-du-Gâtinais	En ZVI	ZIP potentiellement visible depuis les abords
17	Seine-et-Marne	Beaumont-du-Gâtinais	Eglise de Beaumont-du-Gâtinais	Classé	6,5	Implanté au cœur du bourg de Beaumont-du-Gâtinais	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et le relief
18	Seine-et-Marne	Beaumont-du-Gâtinais	Halles	Classé	6,5	Implanté au cœur du bourg de Beaumont-du-Gâtinais	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et le relief
19	Loiret	Auxy	Eglise Saint-Martin	Inscrit	5,4	Implanté au cœur du bourg d'Auxy	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et végétale du bourg
20	Loiret	Juranville	Eglise Saint-Martin	Inscrit	7,0	Implanté au cœur du bourg de Juranville	En ZVI	ZIP potentiellement visible depuis les abords
21	Loiret	Fréville-du-Gâtinais	Eglise Saint-Martial	Inscrit	6,6	Implanté au cœur du bourg de Fréville-du-Gâtinais	En ZVI	ZIP potentiellement visible depuis les abords
22	Loiret	Saint-Loup-des-Vignes	Eglise Saint-Loup	Inscrit	4,2	Implanté au cœur du bourg de Saint-Loup-des-Vignes	En ZVI	ZIP masquée par le relief et la végétation
23	Loiret	Boiscommun	Chapelle Saint-Lazare du cimetière	Inscrit	4,1	Implanté au nord du bourg de Boiscommun	En ZVI	ZIP potentiellement visible depuis les abords
24	Loiret	Boiscommun	Eglise Notre-Dame	Classé	4,5	Implanté au cœur du bourg de Boiscommun	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et le relief
25	Loiret	Montliard	Eglise Notre-Dame	Inscrit	6,5	Implanté au sud du bourg de Montliard	En ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame végétale
26	Loiret	Montliard	Château de Montliard	Partiellement inscrit	6,5	Implanté au sud du bourg de Montliard	En ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame végétale

FIGURE 48 : LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

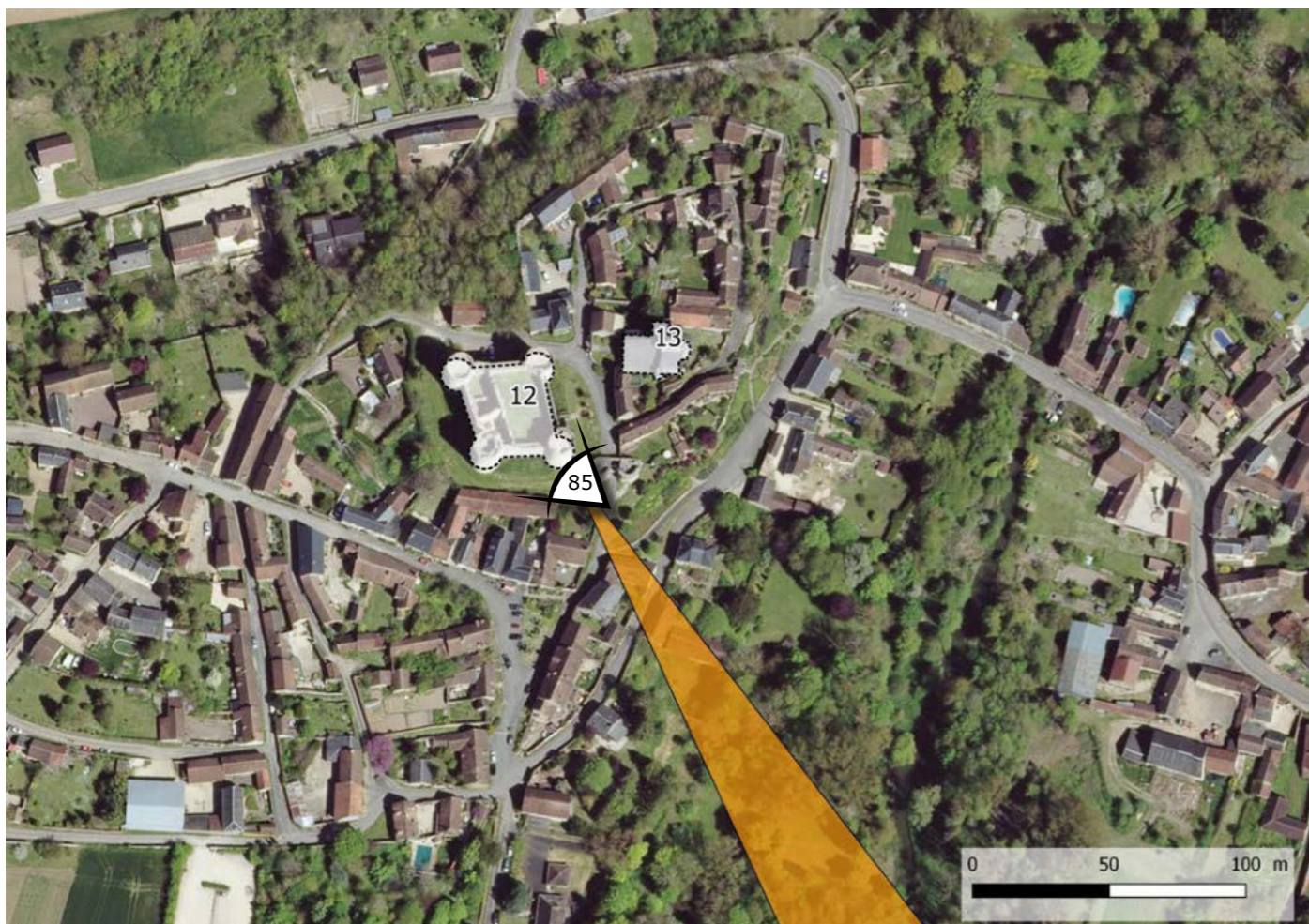


PHOTO 86 : ÉDIFICE PROTÉGÉ (© AGENCE COUASNON)

Degré d'ouverture sur le paysage : Le château, ouvert au public, est situé au cœur du petit village de Yèvre-le-Châtel qui figure parmi les plus beaux villages de France et contribue son attrait touristique. Depuis le pied de la forteresse les vues en direction de la ZIP sont fermées par la trame bâtie. Cependant, les tours semblent offrir un vaste panorama sur le paysage environnant, des vues tronquées en direction du projet éolien sont donc possibles depuis le sommet des tours. L'accès est toutefois réglementé par l'achat d'un billet d'entrée.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE



PHOTO 85 : LE CHÂTEAU ET L'ÉGLISE DE YÈVRE-LE-CHÂTEL (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 88 : ÉDIFICE PROTÉGÉ (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 87 : VUE FERMÉE PAR LA TRAME ARBORÉE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LES ABORDS DE L'ANCIEN CHÂTEAU DE BEAUMONT-DU-GÂTINAIS (© AGENCE COUASNON)

Degré d'ouverture sur le paysage : L'ancien château de Beaumont-du-Gâtinais est implanté en frange sud du bourg. Les vues vers l'est sont fermées par la trame bâtie du bourg, tandis que vers l'ouest, des haies arborées ferment les vues vers l'extérieur. De plus, depuis les abords du monument, les vues en direction de la ZIP sont fermées par la trame végétale.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : NULLE

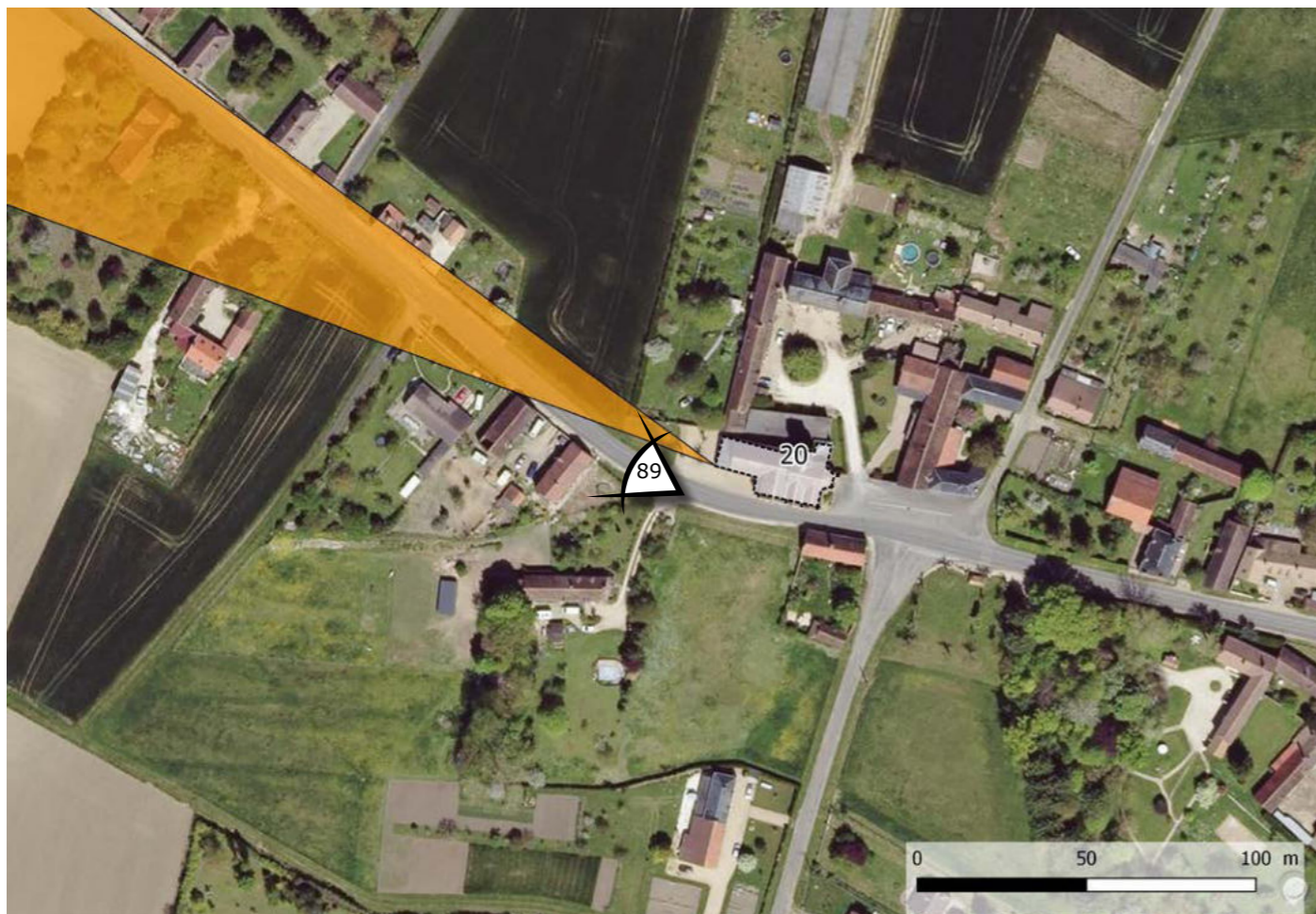


PHOTO 90 : ÉDIFICE PROTÉGÉ (© AGENCE COUASNON)

Degré d'ouverture sur le paysage : L'église Saint-Martin de Juranville est implantée au nord-ouest du village le long de la RD 31. Bien que le tissu bâti soit lâche, les vues en direction de la ZIP sont masquées par la trame bâtie du village et la végétation privative. La sensibilité paysagère de l'édifice protégé est donc qualifiée de nulle.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : NULLE



PHOTO 89 : VUE FERMÉE PAR LA TRAME BÂTIE ET LA VÉGÉTATION PRIVATIVE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LES ABORDS DE L'ÉDIFICE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 92 : ÉDIFICE PROTÉGÉ (© AGENCE COUASNON)

Degré d'ouverture sur le paysage : L'église Saint-Martial de Fréville-du-Gâtinais se trouve au centre du bourg le long de la RD 744. La trame bâtie ferme la majorité des vues vers l'extérieur. De plus, au vu de la distance avec le site d'implantation et le relief, la prégnance visuelle de la ZIP reste très faible.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : NULLE



PHOTO 91 : VUE FERMÉE PAR LA TRAME BÂTIE ET LA VÉGÉTATION EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LES ABORDS DE L'ÉDIFICE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 94 : ÉDIFICE PROTÉGÉ (© AGENCE COUASNON)

Degré d'ouverture sur le paysage : La Chapelle Saint-Lazare se situe à l'angle nord-est du cimetière de Boiscommun, lui même situé en frange nord du bourg. Les vues en direction de la ZIP depuis les abords de cette édifice sont fermées par la végétation qui entoure le village. La sensibilité paysagère de l'édifice est ainsi qualifiée de nulle.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : NULLE



PHOTO 93 : VUE FERMÉE PAR LA TRAME VÉGÉTALE DEPUIS LES ABORDS DE LA CHAPELLE SAINT-LAZARE (© AGENCE COUASNON)

2.1.2. COVISIBILITÉ

La covisibilité directe ou indirecte s'évalue par l'impact potentiel d'un parc éolien sur un monument protégé depuis l'aire de mise en valeur¹ du monument. Ce sont principalement des églises dont le clocher constitue un élément identifiable dans le paysage et qui émerge régulièrement des silhouettes de bourg. La concurrence visuelle avec des éoliennes peut alors être impactante dans la lecture du paysage.

Cette situation peut également s'observer pour des abbayes, des châteaux ou tout autre élément bâti dont la silhouette est suffisamment importante et identifiable dans le paysage.

Dans l'aire rapprochée, de nombreux monuments historiques présentent un risque de covisibilité avec le projet éolien du fait des longues perspectives visuelles offertes par le plateau cultivé. Il s'agit des monuments suivants :

- Le château de Courcelles-le-Roi et l'Église Saint Jacques de Courcelles (MH n°7 et 8 / 5.3 km de la ZIP)
Depuis la RD 114, en arrivant sur Courcelles, on peut apercevoir le clocher de l'église ainsi que les tours du château qui se fondent dans la trame végétale du bourg de Courcelles. Dans ce panorama, la ZIP prend place en arrière plan de manière tronquée par la trame arborée et présente une covisibilité indirecte avec ces deux monuments.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

- Église de Boynes (MH n°9 / 3.4 km de la ZIP)
Depuis la RD 950 au nord-ouest du bourg, l'église Saint-Pierre se détache de la silhouette du bourg tandis que la ZIP prend place sur la droite et entre en covisibilité indirecte avec l'édifice protégé.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

- Église Saint-Germain de Boësses (MH n°15 / 7 km de la ZIP)
Cet édifice se situe au cœur du village de Boësses qui s'insère dans l'espace agricole. Il est visible depuis la RD 28, axe fréquenté, en provenance d'Échilleuses en dépassant de la silhouette du village et présente un risque de covisibilité indirecte avec le projet éolien.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

- Église Notre-Dame de Boiscommun (MH n°24 / 4.5 km de la ZIP)
Depuis la RD 44 au sud de Boiscommun, on peut apercevoir le clocher de l'église Notre-Dame qui s'intercale entre des boisements, tandis que la ZIP prend place en arrière-plan sur la droite de manière tronquée par la trame bâtie de Boiscommun.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

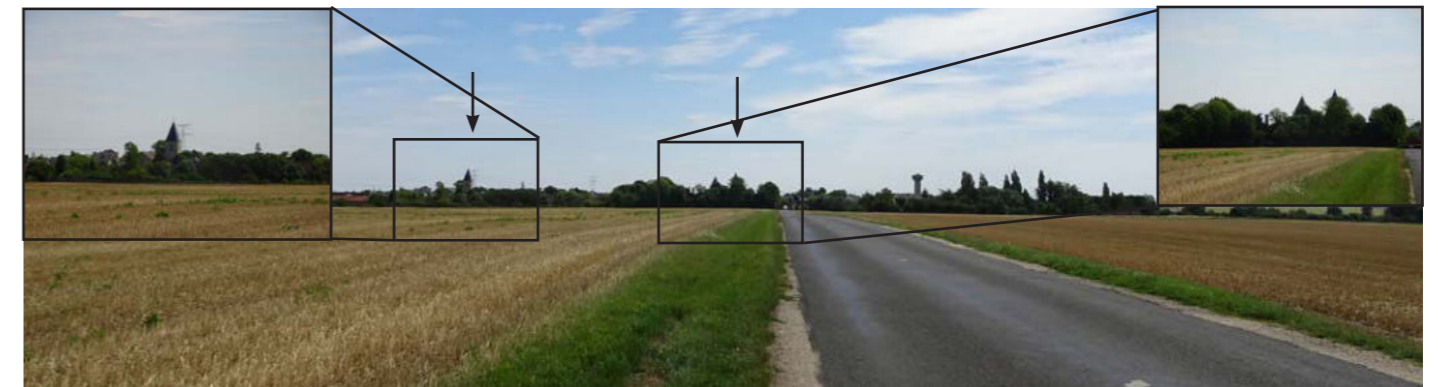


PHOTO 95 : COVISIBILITÉ ENTRE LE L'ÉGLISE SAINT-JACQUES, LE CHÂTEAU DE COURCELLES-LE-ROI ET LE PROJET (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 96 : ANALYSE DE LA COVISIBILITÉ ENTRE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DE BOYNES ET LA ZIP (© AGENCE COÛASNON)



PHOTO 97 : ANALYSE DE LA COVISIBILITÉ ENTRE L'ÉGLISE DE BOËSSES ET LE SITE D'IMPLANTATION (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 98 : ANALYSE DE LA COVISIBILITÉ ENTRE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE BOISCOMMUN ET LA ZIP (© AGENCE COUASNON)

¹ L'aire de mise en valeur d'un monument correspond à la zone où l'édifice, ou une partie de l'édifice, est visible et identifiable. Par exemple, dans le cas d'une église protégée, une route panoramique présentant une vue plongeante sur une silhouette de bourg depuis laquelle le clocher émerge fait partie de l'aire de mise en valeur de l'église. Un monument peut avoir une aire de mise en valeur de plusieurs kilomètres.

2.1.3. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DES MONUMENTS HISTORIQUES

N°	DÉPARTEMENT	COMMUNE	NOM	PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	SENSIBILITÉS VISIBILITÉ	SENSIBILITÉ COVISIBILITÉ
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE								
6	Loiret	Chambon-la-Forêt	Château de la Luzerne	Partiellement inscrit	14,3	Implanté au sud de Chambon-la-Forêt adossé à la ripisylve d'un affluent de la Petite Rimarde	Nulle	Nulle
7	Loiret	Courcelles	Château de Courcelles-le-Roi	Inscrit	5,4	Implanté à l'ouest du bourg de Courcelles	Nulle	Très faible
8	Loiret	Courcelles	Eglise Saint-Jacques	Partiellement inscrit	5,2	Implanté au cœur du bourg de Courcelles	Nulle	Très faible
9	Loiret	Boynes	Eglise Saint-Pierre	Classé	3,4	Implanté au cœur du bourg de Boynes	Nulle	Modérée
10	Loiret	Yèvre-la-Ville	Eglise Sainte-Brigide de Yèvre-la-Ville	Inscrit	7,0	Implanté au nord-est du bourg de Yèvre-la-Ville	Nulle	Nulle
11	Loiret	Yèvre-la-Ville	Chapelle Saint-Lubin à Yèvre-le-Châtel	Classé	8,2	Implanté à l'ouest du bourg de Yèvre-le-Châtel	Nulle	Nulle
12	Loiret	Yèvre-la-Ville	Château d'Yèvre-le-Châtel	Classé	8,2	Implanté au cœur du bourg de Yèvre-le-Châtel	Modérée	Nulle
13	Loiret	Yèvre-la-Ville	Eglise Saint-Gault d'Yèvre-le-Châtel	Inscrit	8,2	Implanté au cœur du bourg de Yèvre-la-Ville	Nulle	Nulle
14	Loiret	Gaubertin	Eglise Saint-Aubin	Inscrit	3,4	Implanté au cœur d'un boisement, en bordure du bourg de Gaubertin	Nulle	Nulle
15	Loiret	Boësses	Eglise Saint-Germain (à l'exception de la sacristie moderne accolée au clocher)	Classé	7,0	Implanté au cœur du bourg de Boësses	Nulle	Très faible
16	Seine-et-Marne	Beaumont-du-Gâtinais	Château (ancien)	Inscrit	6,5	Implanté en franges ouest du bourg de Beaumont-du-Gâtinais	Nulle	Nulle
17	Seine-et-Marne	Beaumont-du-Gâtinais	Eglise de Beaumont-du-Gâtinais	Classé	6,5	Implanté au cœur du bourg de Beaumont-du-Gâtinais	Nulle	Nulle
18	Seine-et-Marne	Beaumont-du-Gâtinais	Halles	Classé	6,5	Implanté au cœur du bourg de Beaumont-du-Gâtinais	Nulle	Nulle
19	Loiret	Auxy	Eglise Saint-Martin	Inscrit	5,4	Implanté au cœur du bourg d'Auxy	Nulle	Nulle
20	Loiret	Juranville	Eglise Saint-Martin	Inscrit	7,0	Implanté au cœur du bourg de Juranville	Nulle	Nulle
21	Loiret	Fréville-du-Gâtinais	Eglise Saint-Martial	Inscrit	6,6	Implanté au cœur du bourg de Fréville-du-Gâtinais	Nulle	Très faible
22	Loiret	Saint-Loup-des-Vignes	Eglise Saint-Loup	Inscrit	4,2	Implanté au cœur du bourg de Saint-Loup-des-Vignes	Nulle	Nulle
23	Loiret	Boiscommun	Chapelle Saint-Lazare du cimetière	Inscrit	4,1	Implanté au nord du bourg de Boiscommun	Nulle	Nulle
24	Loiret	Boiscommun	Eglise Notre-Dame	Classé	4,5	Implanté au cœur du bourg de Boiscommun	Nulle	Très faible
25	Loiret	Montliard	Eglise Notre-Dame	Inscrit	6,5	Implanté au sud du bourg de Montliard	Nulle	Nulle
26	Loiret	Montliard	Château de Montliard	Partiellement inscrit	6,5	Implanté au sud du bourg de Montliard	Nulle	Nulle

FIGURE 49 : SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ PAYSAGÈRE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

2.2. LES SITES PROTÉGÉS

La protection des sites a été instaurée par la loi du 2 mai 1930 (articles L 341-1 à 341-15, intégrés au code de l'environnement) pour des territoires présentant, d'un point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général. Comme pour les monuments historiques, il existe deux cas de figure : le classement et l'inscription.

Aucun site protégé n'est répertorié dans l'aire d'étude rapprochée.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

2.3. LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES (ZPPAUP, AVAP ET SECTEUR SAUVEGARDÉ)

Au sein de l'aire d'étude rapprochée, aucun site patrimonial remarquable n'a été répertorié.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

2.4. PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) encourage l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde, considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité. Cela fait l'objet d'un traité international intitulé Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, adopté par l'UNESCO en 1972.

Aucun site Unesco n'est répertorié au sein de l'aire d'étude rapprochée.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

2.5. LE TOURISME ET CHEMINS DE RANDONNÉE (GR)

Bien que les sites touristiques soient majoritairement concentrés dans l'aire éloignée du présent projet, un site touristique a été identifié dans l'aire rapprochée :

- Le Parc du Manoir de la Javelière est situé le long d'une petite route communale à proximité de St-Loup-des-Vignes. Ce jardin privé propose de découvrir, sur près de 4 hectares, différentes ambiances de jardins et plusieurs collections (collections d'arbustes et de vivaces, collection de rosiers botaniques). Ouvert en saison estivale, la visite du parc est soumise à l'achat d'un ticket. Depuis l'entrée du domaine, les vues vers la ZIP (vers le nord) sont tronquées par les boisements (Bois de Vergonville et Bois de la Javelière). À l'intérieur du jardin, la végétation arborée du parc, les éléments bâtis et les bois situés à proximité ferment les vues en direction de la ZIP.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE



PHOTO 99 : VUE SUR LE PARC DU MANOIR DE LA JAVELIÈRE DEPUIS LES ABORDS (© AGENCE COUASNON)

2.6. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

Sur les 20 monuments historiques présents dans l'aire d'étude rapprochée, 7 présentent une sensibilité vis-à-vis du projet éolien en raison d'une visibilité mais surtout d'une covisibilité potentielle (6 monuments concernés), qualifiée de très faible à modérée. En effet, la morphologie du territoire (horizontalité du relief et vastes espaces agricoles dépourvu de haies) est propice aux situations de covisibilités.

Aucun site protégé, site patrimonial remarquable ou site UNESCO n'a été recensé dans cette aire d'étude.

Concernant le tourisme, seul le parc du Manoir de la Javelière offre potentiellement des séquences tronquées en direction de la ZIP depuis l'entrée du domaine.

3. SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS PAYSAGERS DE L'AIRE RAPPROCHÉE

L'analyse de l'état initial de l'aire rapprochée a mis en évidence plusieurs sensibilités paysagères, qui feront l'objet de photomontages dans l'analyse des impacts.



À ce stade, plusieurs sensibilités paysagères majeures (modérée à forte) ont été relevées pour :

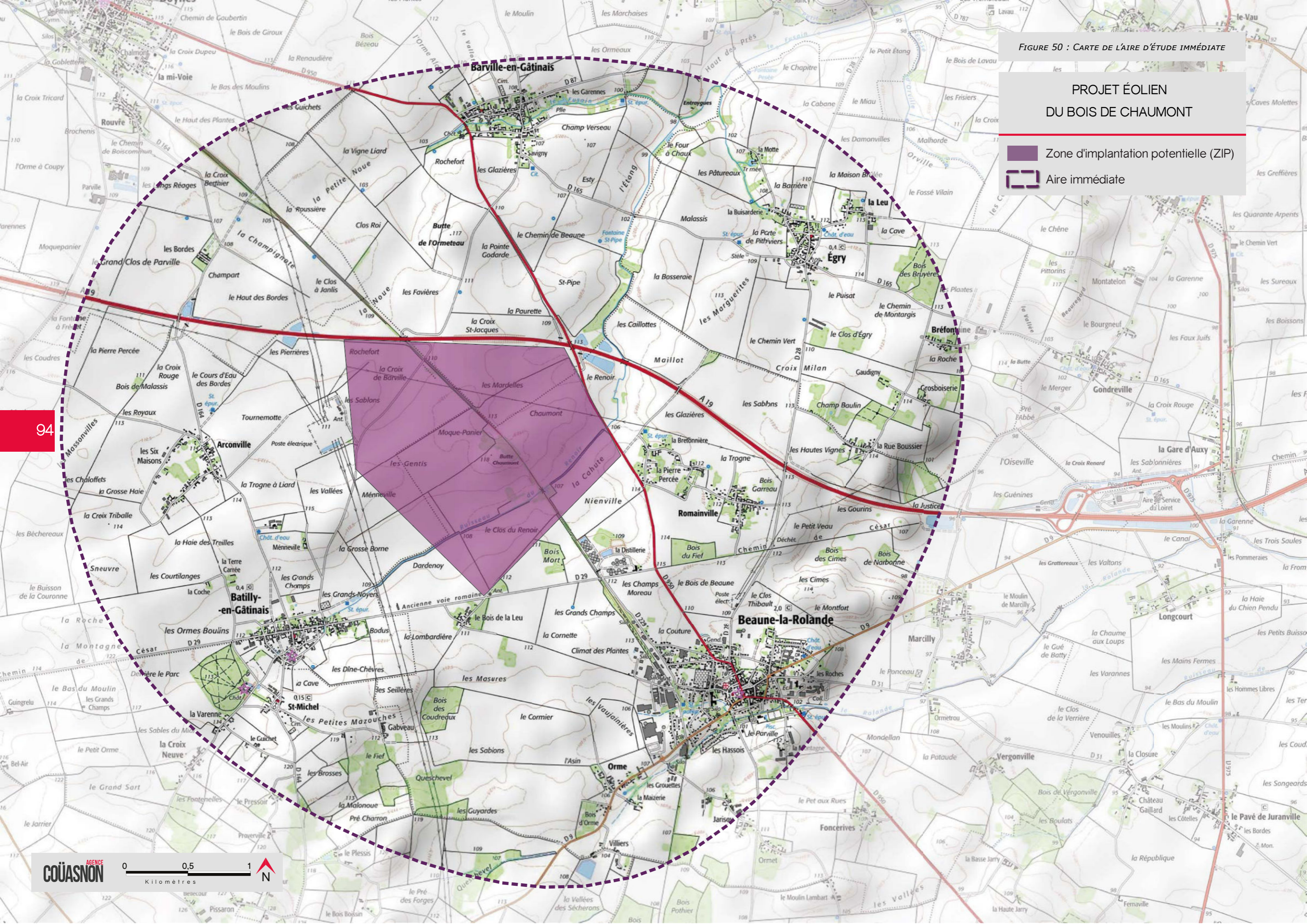
- > les longues vues offertes par le plateau cultivé aux vastes panoramas ;
- > l'autoroute A 19, axe est/ouest qui constitue une ligne de force importante dans le paysage et qui présente des séquences ouvertes vers le projet ;
- > de nombreuses séquences routières sensibles principalement sur les RD 950, 31, 9 à l'approche de l'aire immédiate ;
- > les bourgs de Boynes, Marcilly, Nancray-sur-Rimarde, Gaubertin, Fréville-du-Gâtinais ;
- > 7 monuments historiques en raison de situations de visibilité ou de covisibilité.

L'implantation et la hauteur des machines doivent être étudiées avec attention pour garantir une intégration paysagère qualitative du projet sur le territoire et notamment vis-à-vis des autres parcs éoliens de l'aire d'étude.

FIGURE 50 : CARTE DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

PROJET ÉOLIEN DU BOIS DE CHAUMONT

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate




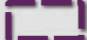
E . Analyse de l'état initial de l'aire d'étude immédiate

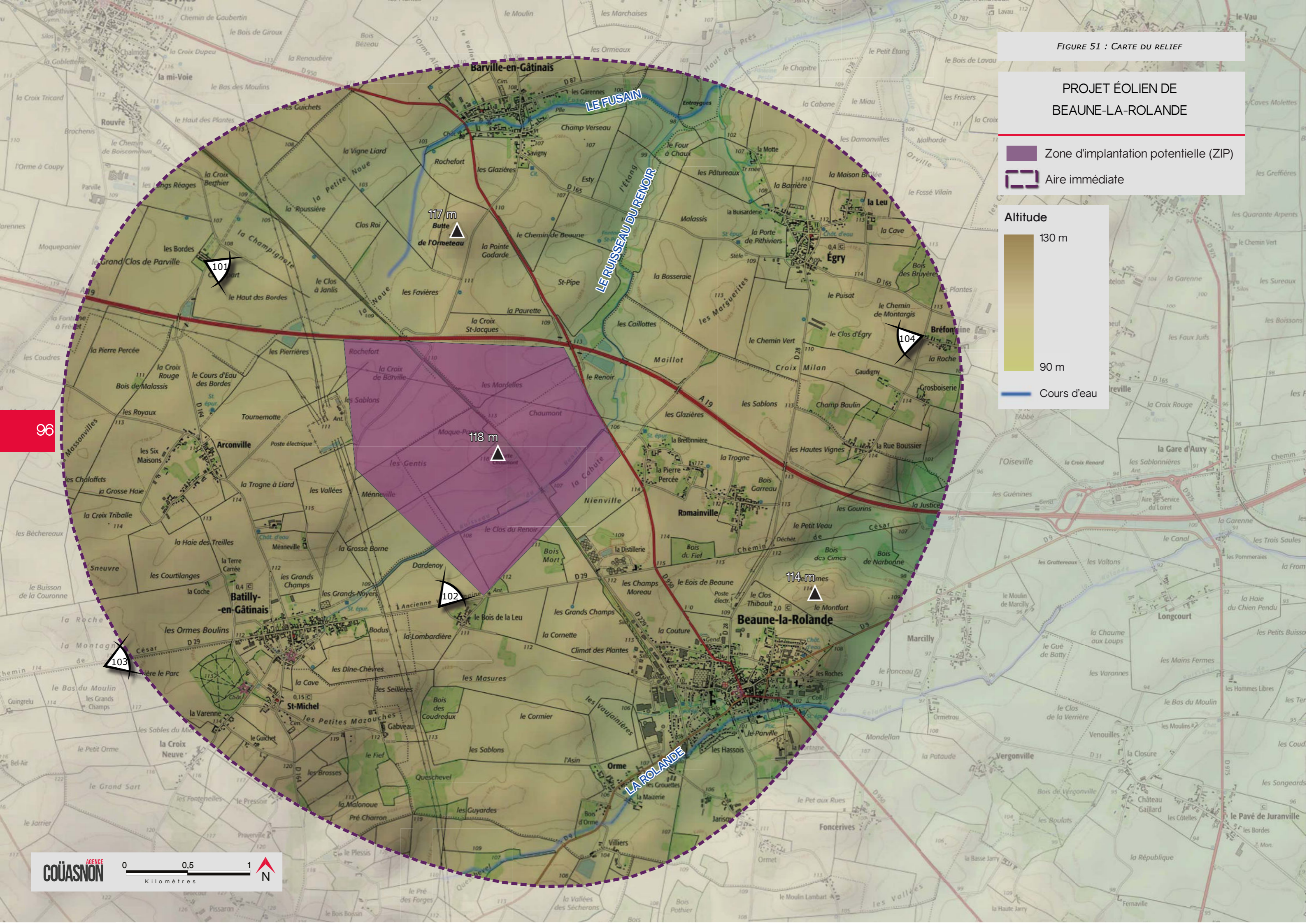


PHOTO 100 : LE CHÂTEAU DE SAINT-MICHEL (© AGENCE COUASNON)

FIGURE 51 : CARTE DU RELIEF

PROJET ÉOLIEN DE BEAUNE-LA-ROLANDE

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate



1 . CONTEXTE PAYSAGER

Dans la continuité de ce qui a été réalisé dans les aires précédentes, une analyse plus détaillée a été réalisée sur le contexte paysager de l'aire immédiate afin d'évaluer finement les sensibilités paysagères des abords immédiats de la zone d'implantation potentielle.

1.1. LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

Au cœur du Gâtinais Ouest, sur la plaine du Fusain, le territoire de l'aire immédiate présente une altimétrie très peu marquée. A noter cependant la présence de la Butte de Chaumont et la butte de l'Ormeteau culminant respectivement à 118 m et 117 m au centre de l'aire immédiate. L'horizon est lointain et souvent souligné par la végétation des villages alentours, les bois qui les accompagnent et les forêts plus lointaines. Dans les petites vallées qui sillonnent ce territoire, le paysage est plus intime, notamment au nord aux abords du Fusain, ce dernier est orné de marais densément arborés et d'une mince ripisylve. Le paysage est rythmé par la présence de 6 villages accompagnés de plusieurs hameaux. Beaune-la-Rolande est le plus important bourg de l'aire immédiate. Le réseau routier est marqué par l'autoroute A 19 qui constitue une ligne de force anthropique majeure bordant la zone d'implantation potentielle.

Les vues sont majoritairement lointaines, en-dehors des paysages de vallées et de villages sur de très vastes parcelles cultivées. Quelques boisements sont présents sur le plateau agricole de manière ponctuelle.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE



PHOTO 103 : VUE OUVERTE EN DIRECTION DE LA ZIP SUR LE PLATEAU AGRICOLE DEPUIS LA RD 29 (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 104 : DEPUIS LES ABORDS DE BRÉFONTAINE, LES DIFFÉRENTS BOISEMENTS EN ARRIÈRE-PLAN TRONQUE LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP (© AGENCE COUASNON)





PHOTO 101 : VUE OUVERTE SUR LE PLATEAU AGRICOLE EN DIRECTION DE LA ZIP AUX ABORDS DU HAMEAU DES BORDES (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 102 : VUE OUVERTE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LES ABORDS DE LA RD 29, ON PEUT VOIR À L'HORIZON UNE LIGNE À HAUTE TENSION QUI MARQUE CE PAYSAGE (© AGENCE COUASNON)

FIGURE 52 : CARTE DU CONTEXTE PAYSAGER

PROJET ÉOLIEN
DU BOIS DE CHAUMONT

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate

- Égry
- Le Fusain
- Barville-en-Gâtinais
- A19
- RD 950
- Romainville
- Arconville
- Bois du Fief
- Ancienne voie ferrée
- Batilly-en-Gâtinais
- Beaune-la-Rolande
- Château de Saint-Michel et son bois
- La Rolande

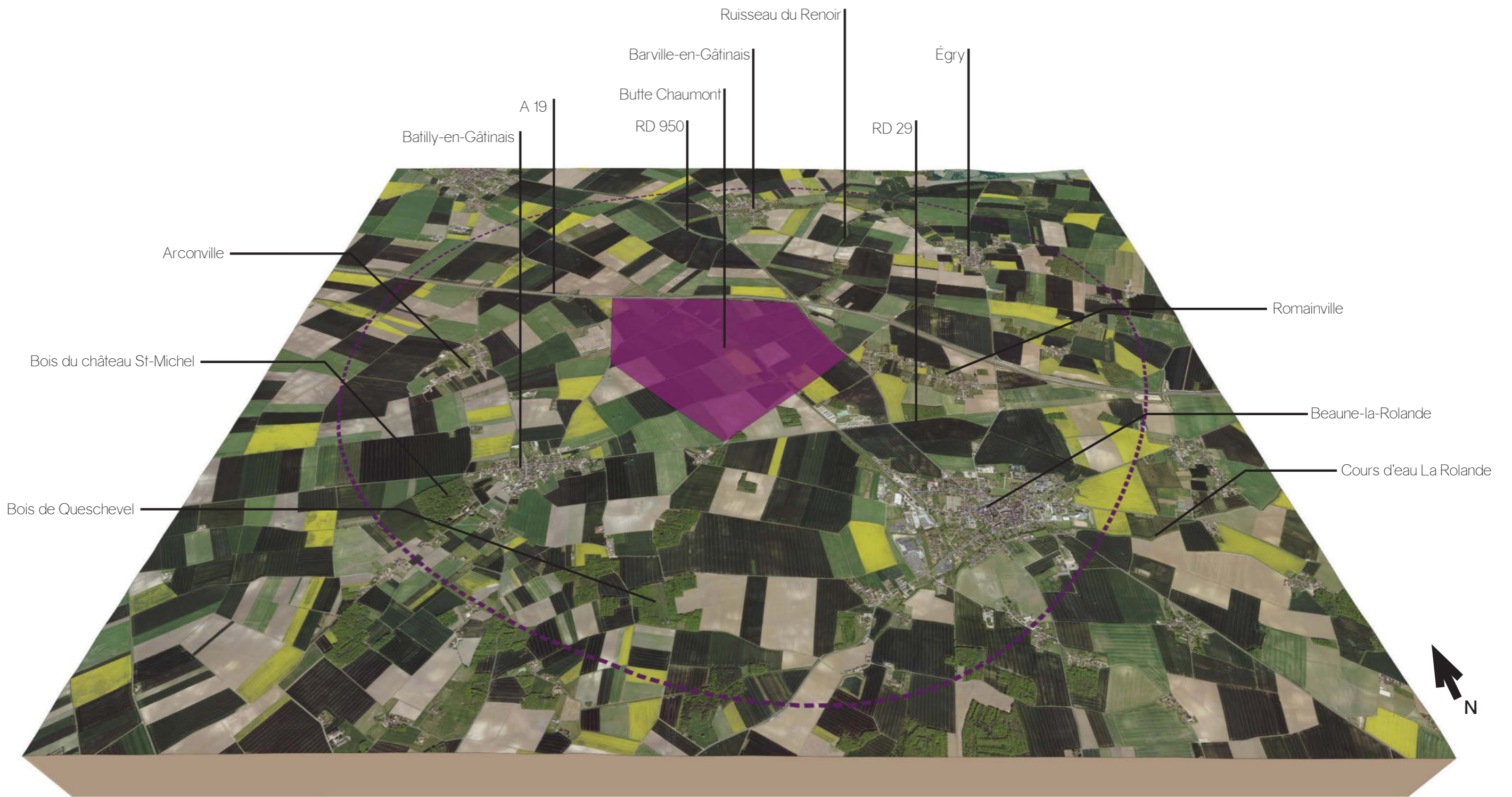


FIGURE 53 : BLOC DIAGRAMME DE L'ÂIRE IMMÉDIATE

FIGURE 54 : CARTE DES PRINCIPAUX AXES ROUTIERS

PROJET ÉOLIEN DU BOIS DE CHAUMONT

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate

- Axe routier**
- Route principale
 - Route secondaire
 - Axe ferroviaire

- Angle apparent**
- 0,1 - 0,5°
 - 0,5 - 1°
 - 1,0 - 5,0°
 - 5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Pour se représenter les angles ...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **0,87 cm** placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **1,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

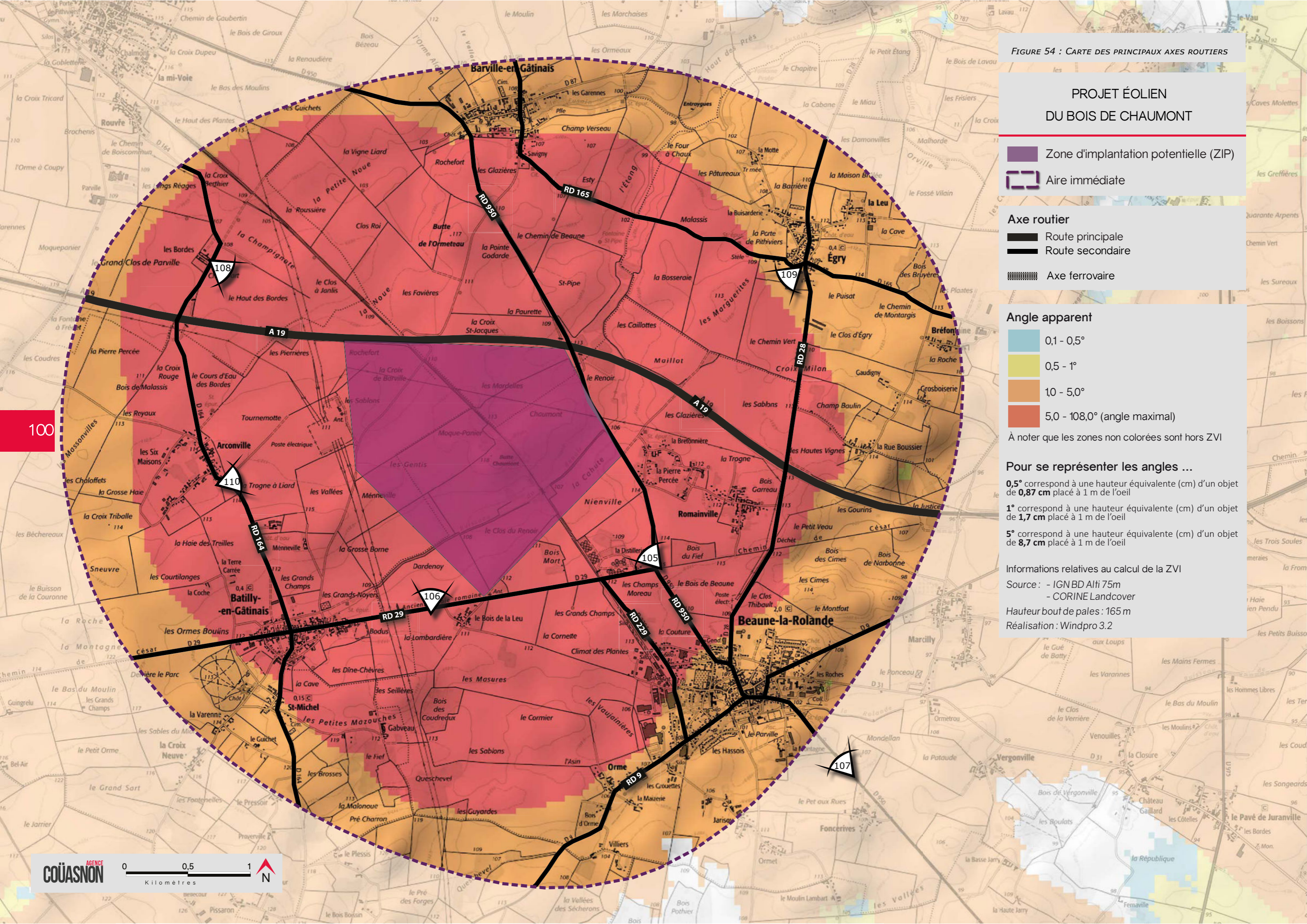
5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **8,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 165 m

Réalisation : Windpro 3.2



100

1.2. LES PRINCIPAUX AXES DE COMMUNICATION

Dans l'aire d'étude immédiate, les infrastructures routières présentent des profils très divers, de l'autoroute A 19 aux routes départementales et communales en passant par les chemins agricoles.

L'autoroute A 19, s'inscrivant dans le plan du grand contournement de Paris, est un axe majeur de déplacement à l'échelle de la région entre Sens dans le département de l'Yonne et Artenay dans le Loiret. Elle traverse l'aire d'étude et borde la ZIP d'est en ouest. Depuis l'A 19, les vues sont ouvertes, lointaines et panoramiques dont le premier plan sur une section du tronçon de l'aire immédiate est marqué par la présence de la zone d'implantation potentielle.

Le réseau départemental qui gravite autour de la zone de projet est déployé de façon très rectiligne sur la plaine dénudée dont l'absence de relief permet de très longues vues. Elle sont limitées cependant à l'approche d'un village par la silhouette de ce dernier, ou bien fermées lors de sa traversée. Partout ailleurs au sein de l'aire d'étude immédiate, depuis les portions inter-villages, les vues sont très majoritairement larges et lointaines quand elles ne sont pas entrecoupées par les quelques boisements.

Par ailleurs, le paysage de l'aire immédiate est en partie anthropisé de part la présence d'un poste électrique à l'ouest de la ZIP et de nombreuses lignes électriques. Ces lignes électriques apporte une dimension verticale dans ces paysages de plaine et sont à prendre en compte dans l'analyse des sensibilités.

L'analyse de la sensibilité vis-à-vis du projet éolien pour chaque axe de communication est donné sur la carte suivante.

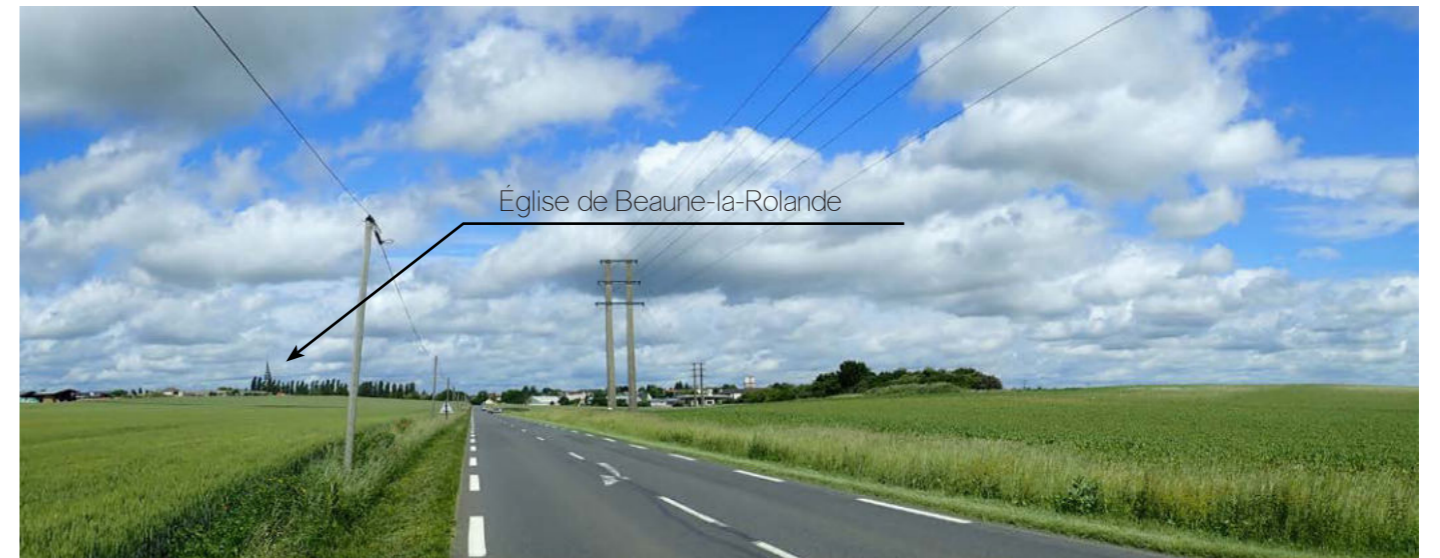


PHOTO 107 : VUE TRONQUÉE PAR LA SILHOUETTE DE BOURG DE BEAUNE-LA-ROLANDE DEPUIS LA RD 950 AU SUD-EST DE L'AIRE IMMÉDIATE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 105 : VUE OUVERTE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LE CROISEMENT DE LA RD 29 ET LA RD 950 (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 106 : VUE OUVERTE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LA RD 29 À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DU SITE D'IMPLANTATION POTENTIEL (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 108 : VUE OUVERTE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LA RD 164 AU NORD-OUEST DU SITE D'IMPLANTATION, AUX ABORDS DU HAMEAU «LES BORDES»(© AGENCE COUASNON)



PHOTO 109 : DEPUIS LA RD 165, AUX ABORDS DU BOURG D'ÉGRY, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT OUVERTES SUR LE MILIEU AGRICOLE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 110 : DEPUIS LA RD 164 EN SORTIE DE BOURG D'ARCONVILLE, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT OUVERTES SUR LES VASTES PARCELLES AGRICOLES (© AGENCE COUASNON)

1.2.1. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DES AXES DE COMMUNICATION

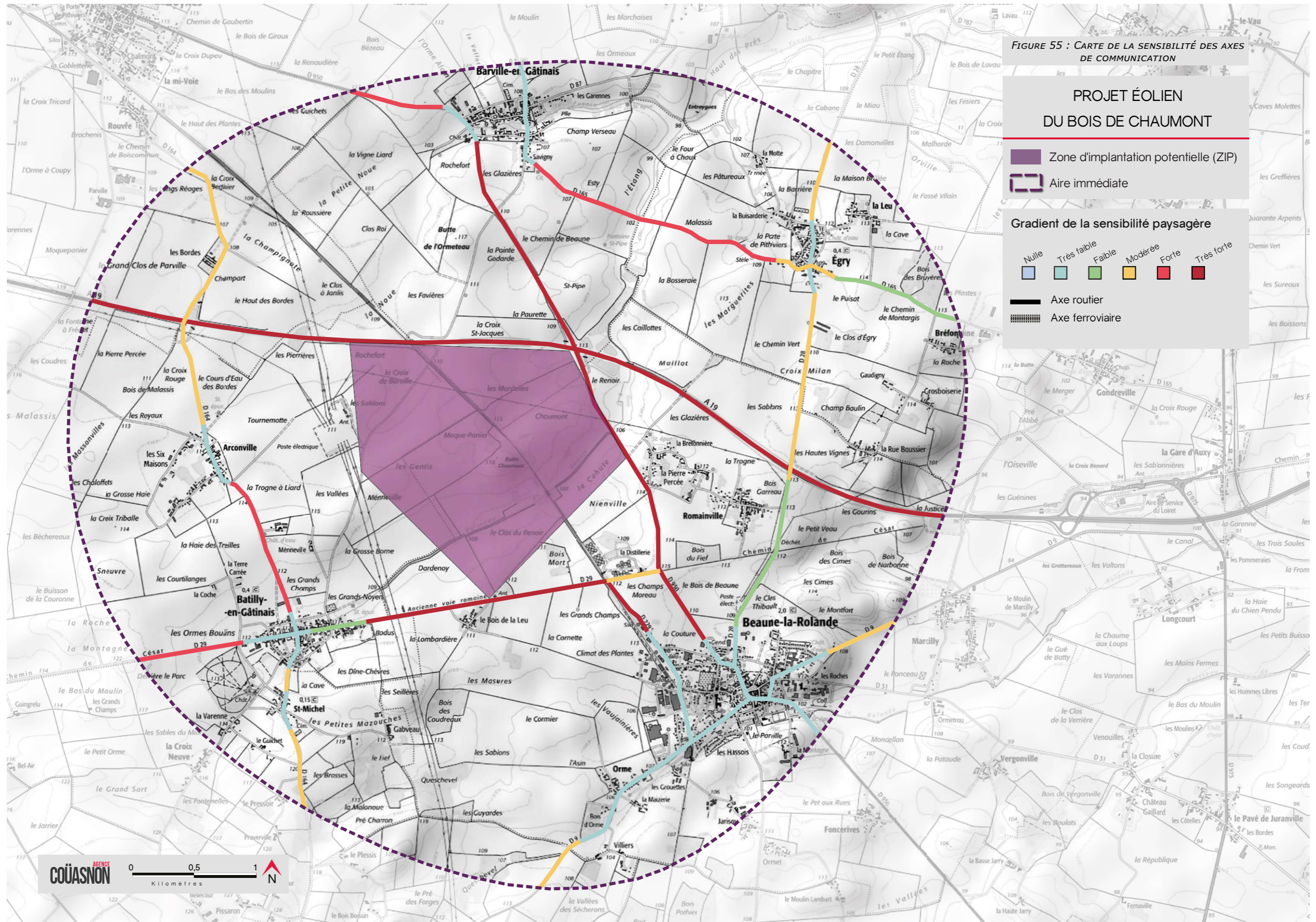



FIGURE 56 : CARTE DE LA RÉPARTITION DE L'HABITAT

PROJET ÉOLIEN
DU BOIS DE CHAUMONT


 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire immédiate

Catégorie d'habitat :

 Égry Village



 Gabveau Hameau et Habitat isolé

Gabveau

Hameau et Habitat isolé

